BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

69ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4042 du Mardi 23 Mars 2021 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENTIELLE 2021

Encore et toujours des dysfonctionnements

(P.3)

CONTAMINE A LA COVID-19

Guy Brice Parfait Kolélas est décédé sur son chemin d'évacuation en France

Aux dernières nouvelles, le parquet de Bobigny (Nord-est de Paris) a, d'après l'AFP, annoncé l'ouverture d'une enquête confiée à la section criminelle sur la recherche des causes de la mort de l'opposant. (P.5)

FOOTBALL/ DIABLES-ROUGES

Quelle équipe face au Sénégal?

(14)

Editorial

Au bout de la campagne, un mort!

REHABILITATION

Le Complexe scolaire Saint Esprit de Moungali nécessite une cure de jouvence

Le Cardinal Dieudonné Nzapalainga posant avec les bienfaiteurs et un échantillon des élèves

FAIR MED

Santé pour les plus démunis

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 01/FM_ POCONGO/03/ERADICATION DU PIAN/21 DU 22 MARS 2021, POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES MEDICAUX

FINANCEMENT: BUDGET FAIRMED2021
DU PROJET
ERADICATION DU PIAN DANS LES DISTRICTS DE BETOU, IMPFONDO, SEMBE ET OUESSO AU CONGO.

1. CONTEXTE

Conformément au Plan Mondial de Lutte contre les MTN et aux recommandations du Programme MTN du Bureau Régional de l'OMS, le Congo s'est engagé à éradiquer le Pian. Pour se faire, le Ministère de la Santé, de la Population et de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la femme au Développement, à travers son Programme national de lutte contre la Lèpre, l'ulcère de Buruli et le Pian (PNLLPUB), a élaboré puis obtenu la validation par l'OCEAC d'un projet triennal intitulé Projet d'éradication du Pian et de renforcement de la surveillance intégrée de la Lèpre dans les districts sanitaires des pays frontaliers du bassin du Congo.

2. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'objectif principal de cet appel d'offre est la fourniture à la FONDATION FAIRMED de consommables médicaux.

3. RESULTATS ESCOMPTES

Le fournisseur doit livrer à la FONDATION FAIRMED les consommables médicaux conformément aux quantités et spécifications qui seront contenues dans le bon de commande.

4. MODE DE SOUMISSION, DATE LIMITE ET PERIODE D'EXECUTION DE LA CONSULTANCE

- Pour limiter la propagation de COVID-19, toutes les offres doivent être envoyées par mail à l'adresse: infoprojetoceac@fairmed.cm

- La date limite pour l'envoi de ces offres est fixée au Mardi 06 Avril 2021 à 12 h 00. Le ou les fournisseurs devra/devront livrer les consommables médicaux dans un délai d'une semaine après réception du bon de commande.

5. PARTICIPATION

Cet appel d'offre s'adresse aux personnes morales ou physiques ayant leur siège social en territoire Congolais et compétentes dans la fourniture des consommables médicaux.

6. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Pour entrer en possession du dossier d'appel d'offres, bien vouloir envoyer un mail à l'adresse: infoprojetoceac@fairmed.cm, dès publication du présent avis.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaires sur l'appel d'offre, écrivez à l'adresse:
infoprojetoceac@fairmed.cm
ou appeler le 06 674 12 96.

LE COORDONNATEUR DU PROJET
OCEAC

Smith AFANDJI

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution recherche des candidats aux postes de gérant de dépôt.

Lieu d'affectation: Brazzaville et Pointe-Noire
Niveau d'études: Etre titulaire d'un baccalauréat/BTS

Missions:
- Gérer le stock;
- Gérer les livraisons clients;
- Gérer une zone commerciale;
- Gérer une équipe

Compétences et qualités exigées:
- Maîtrise de la gestion de stock et de la relation client;
- Avoir la connaissance de la langue française;
- Avoir la rigueur au travail;
- Faire preuve de bonne moralité.

Composition du dossier de candidature:
- Un curriculum Vitae (CV);
-Une lettre de motivation;
-Une copie légalisée du Diplôme.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: *bmmrecrutement@gmail.com*

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le: 15 Avril 2021.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un test.

Une entreprise de Distribution des produits alimentaires recherche un comptable expérimenté, remplissant les critères ci-après

Poste: Comptable
Missions:
- Tenue de la comptabilité sincère et régulière;
- Organisation comptable;
- Elaboration des états financiers;
- Déclaration fiscale;
- Elaboration des manuels de procédures comptables.

Profil exigé:
- Diplôme minimum: BAC+2/3;
- Expérience professionnelle d'au moins deux (92) ans dans le domaine;
- Bonne connaissance de l'outil informatique, WORLD, EXCEL, POWER POINT;
- Maîtrise des logiciels CIEL COMPTA et SAGE;
- Etre âgé d'au moins de 25 ans et au plus 40 ans;
- Les dossiers de candidature qui doivent contenir les éléments ci-après, sont à envoyer à l'adresse suivante: bmmrecrutement@gmail.com ou à déposer au 154, Rue Itoumbi, Ouénzé-Brazzaville.
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de motivation manuscrite;
- Les différentes attestations de service;
- Copie légalisée du dernier diplôme;
- Un certificat médical d'aptitude professionnel;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Deux photos couleur format identité.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 Avril 2021.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société spécialisée dans la distribution recherche des candidats aux postes de magasinier.

Lieu d'affectation: Brazzaville et Pointe-Noire
Niveau d'études: Etre titulaire d'un BTS/LICENCE

Missions:
- Réceptionner les marchandises;
- Participer au chargement des marchandises dans les camions;
- Enregistrer tous les mouvements de stocks;
- Gérer une équipe.

Compétences et qualités exigées:
- Maîtrise de la gestion de stock;
- Bonne connaissance de l'outil informatique, WORLD, EXCEL;
- Avoir la connaissance de la langue française;
- Avoir la rigueur au travail;
- Faire preuve de bonne moralité.

Composition du dossier de candidature:
- Un curriculum Vitae (CV);
- Une lettre de motivation;
- Une copie légalisée du Diplôme.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: bmmrecrutement@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée le: 15 Avril 2021.

N.B.: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un test.

PRESIDENTIELLE 2021

Encore et toujours des dysfonctionnements

Près de deux millions et demi de Congolais se sont rendus aux urnes dimanche 21 mars 2021, pour élire le futur Président de la République. Les sept candidats en lice se sont véritablement lancés dans la campagne qui s'est achevée le vendredi 19 mars à minuit. Certains sont allés à l'assaut des électeurs en distribuant des tee-shirts, casquettes, pagnes et surtout de l'argent comme pour acheter leur conscience. Au total, 5771 bureaux de vote ont été ouverts dans le pays. La Force publique avait voté le mercredi 17 mars par anticipation. Le président sortant, Denis Sassou-Nguesso, brigue un 4e mandat. Face à lui, six adversaires: Guy Brice Parfait Kolélas, Mathias Dzon, Albert Oniangué, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, Dave Mafoula et Anguios Nganguia-Engambé.

Denis Sassou-Nguesso accomplissant son devoir civique

Le scrutin a souligné le peu d'enthousiasme suscité par la campagne électorale. Il s'est toutefois tenu sans heurts, dans le calme et la sérénité. Aucun incident majeur n'a été signalé, en dépit du fait que l'Internet était coupé.

Sur l'ensemble du territoire national et comme à chaque élection, les dysfonctionnements tant décriés ont été constatés, malgré les multiples concertations organisées pour améliorer la gouvernance électorale. Le sempiternel problème est revenu: des noms qui manquaient sur les listes d'électeurs comme si l'opération de révision extraordinaire des listes électorales et de retranchement des noms de ceux qui n'y sont plus, n'avait servi à rien.

Des électeurs avaient du mal à retrouver leurs noms ou qui n'avaient pas leurs noms sur les listes électeurs. D'autres, par contre, avaient leurs cartes d'électeurs sans les noms sur les listes, ou manquaient de cartes, mais avaient les noms sur la liste.

Les électeurs qui avaient des duplicatas des actes de naissance ou les récépissés de la carte d'identité n'ont pas été autorisés à voter. Ceux qui avaient les noms sur les listes électorales mais sans cartes d'électeurs qui n'ont pas été distribuées dans certains quartiers, zones ou blocs, ont pu voter.

Certains bureaux de vote ont ouvert avec un retard ou manquaient les représentants des certains candidats. Le manque des isoloirs était constaté dans pas mal de bureaux de vote.

L'incapacité pour certains électeurs, surtout les personnes âgées, à voter pour la première fois sur un bulletin unique par manque de pédagogie et de spots ou d'émission de sensibilisation de la part de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), l'affichage tardif des listes électorales devant les bureaux de vote et la publication tardive des listes des assesseurs et des présidents de bureaux par les administrateurs maires d'arrondissement sont autant de lacunes dénoncées.

Le bulletin unique

Certains électeurs arboraient encore le jour du vote des tee-shirts, casquettes et autres gadgets à l'effigie de leurs candidats. De même que quelques banderoles et affiches étaient encore visibles sur les murs et panneaux publicitaires.

Le maire, Dieudonné Bantsimba accomplissant son devoir

Au-delà des clivages politiques, la lassitude exprimée au cours de cette campagne est également le résultat de la profonde crise économique et sociale que traverse le pays. Les pensions des retraités ne sont plus versées, les bourses des étudiants ne sont plus payées, les hôpitaux sont des mouroirs et le système éducatif est de plus en plus corrompu.

Pour ce scrutin présidentiel, plusieurs missions internationale et nationale d'observation étaient présentes. Il s'agit de la coordination de la mission internationale d'observateurs de la société civile africaine (COMISCA), la mission d'observation des élections de la CEMAC, la mission d'observateurs des experts électoraux, la mission de l'Union africaine, la coordination des réseaux et associations œuvrant pour la gouvernance démocratique et les élections (CORAGED).

Mais la Conférence épiscopale du Congo s'est vue refuser le droit d'observer le scrutin. Et donc de déployer les quelque 4 000 observateurs que l'Église avait formés à cet effet. La Conférence épiscopale a reçu un courrier indiquant qu'elle n'avait pas le récépissé du ministère de l'Intérieur pour observer le déroulement de l'élection présidentielle. Les évêques sont surpris par ce refus, comme l'explique le Père Félicien Mavoungou, coordinateur national de la Commission épiscopale «Justice et Paix» au Congo-Brazzaville. *«Nous ne comprenons pas ce refus d'une Eglise qui est présente dans le pays et qui est une partie importante de la société civile. Nous ne comprenons pas. Ils demandent qu'il y ait un récépissé spécifique à l'observation électorale. On n'en jamais parlé, nous ne connaissons pas un seul cas d'ONG qui détiendrait un récépissé pour l'observation électorale. Tout cela nous surprend et nous sommes en train de nous poser beaucoup de questions. Nous voulons en savoir un peu plus».*

En février dernier, les évêques du Congo dans un message critique à l'égard du pouvoir, avaient alerté sur ce climat de défiance de la population vis-à-vis de leur système électoral. La conférence épiscopale, elle-même a émis de *«sérieuses réserves»* sur la *«transparence du scrutin»,* dénonçant *«les maux qui minent la gouvernance électorale»*, pointant notamment les lacunes du fichier électoral, quand d'autres expriment des doutes sur l'indépendance de la Commission électorale dirigée par une personnalité qui est également premier président de la Cour suprême.

En réponse à ce message, le Gouvernement congolais s'était étonné de la *«brutalité de certaines affirmations des évêques»* les invitant à rester dans leur *«rôle apostolique et citoyen».*

Le président sortant, Denis Sassou-Nguesso a voté à la mairie de Ouenzé où il est arrivé à 11h 25 mn, accompagné de son épouse Antoinette. L'ambiance était festive, aux allures d'une campagne électorale. La population amassée aux abords de l'avenue des Trois Martyrs lui a réservé un accueil chaleureux.

Au sortir du bureau de vote, le candidat s'est réjoui de la mobilisation constatée et a espéré qu'elle doit être la même partout à travers le pays. *«Après avoir fait le tour des départements dans le cadre de la campagne électorale, j'ai un sentiment de grande satisfaction parce que partout dans le pays, j'ai vu le peuple mobilisé et prêt à prendre part au processus électoral»,* a-t-il déclaré.

Le peu d'engouement constater

Le candidat Albert Oniangué a, quant à lui, voté à Poto-Poto. Il a estimé que la date du 21 mars marque un nouveau temps pour la Nation congolaise. *«C'est un printemps nouveau qui se livre pour notre pays»,* a-t-il dit.

Anguios Nganguia-Engambé, président du PAR et candidat à la présidentielle, s'est dit confiant de remporter l'élection. Les quatre autres candidats ont aussi exprimé leurs suffrages: Mathias Dzpn, au Château d'eau du CHU-B, Kignoumbi Kia-Mboungou à Sibiti, son fief, Dave Mafoula à Tié-Tié à Pointe-Noire.

Parmi les électeurs fondus dans l'anonymat des bureaux de vote, figurent Dieudonné Bantsima, maire de la ville de Brazzaville. Il a voté à Poto-Poto, à l'école primaire catholique, située sur la rue Kouyou. Pour lui, voter est un devoir civique. «Je constate que les choses se passent dans le calme et la sérénité. C'est un devoir de tout citoyen de voter et j'ai voté».

Pour sa part, Claudia Ikia Sassou-Nguesso, a voté à l'école A. Neto, à Talangaï. Elle s'est dite satisfaite du déroulement du scrutin. *«C'est dans la paix, la transparence et la quiétude que le processus s'est passé».* La conseillère et fille du chef de l'Etat a invité les Congolais à aller massivement voter. *«C'est un plaisir de faire entendre sa voix. C'est un devoir».*

KAUD

Editorial

Au bout de la campagne, un mort!

Le scénario avait été annoncé comme parfaitement écrit, sans aucune aspérité : Denis Sassou Nguesso a mené tambours battants une campagne sans couac. Dans la tranquillité et la sérénité, il a sillonné tous les coins du Congo, fait les promesses dont nous ne pourrons juger de la réalisation que dans 5 ans, peut-être. Il s'est dit *«satisfait de la mobilisation des populations».*

C'est vrai que, partout où il est passé, il y avait foule. Partout, des citoyens enthousiastes ont fait chorus à *«l'homme d'expérience»* et *«des actions concrètes».* Avec une profusion de moyens, complaisamment étalés à notre vue par les caméras de notre télévision publique, plus d'un Congolais a conclu : *«il n'y a pas match».*

D'ailleurs, de ceux de ses concurrents qui ont tenté de faire comme lui, rares sont ceux qui ont traversé le guet de Djiri ou sont allés plus loin que le pont du Djoué ! Par ces moyens-là, disproportionnés, éclatants, rutilants, l'objectif du *«Un coup Ko»* ne pouvait être qu'une conclusion logique. En décortiquant les discours des concurrents de Denis Sassou-Nguesso on a eu la sensation que peu d'entre eux donnaient l'impression de croire en leurs propres chances. Tous, sauf, peut-être Guy Brice Parfait Kolélas.

Tout semblait écrit d'avance, sauf que tout n'est pas allé exactement comme concocté. Car, alors que la campagne décrite comme sans enjeu allait vers sa fin, un tremblement de terre a secoué le microcosme, avec le décès du leader du Parti démocrate et humaniste-Yuki. Mort sur une dernière exhortation à ses partisans d'aller au vote, de ne pas boycotter l'élection présidentielle.

La mort de Guy Brice Parfait Kolélas remet au cœur de l'actualité des questions lourdes à ne pas traiter avec dérision. Quelles mesures ont été prises pour sécuriser (sanitairement) les meetings et comices des différents candidats? Quels délais aurait-il fallu pour sauver un homme qui n'était pas le plus vieux des candidats ? Les hommes qui ont invité leurs militants aux grands rassemblements, ont-ils suffisamment insisté sur les mesures barrières ? Et après la mort de M. Kolélas, qui des six candidats restants pourrait avoir été contaminé ?

Election dite sans enjeu, la présidentielle de dimanche 21 mars dernier pose un casse-tête et invite à combler les jurisprudences pour le futur. Bien léger serait celui qui donnerait l'impression d'en tirer un quelconque bénéfice politique : la mort sourit rarement. Toutes les spéculations qui ont commencé à se faire jour, dans un contexte de Covid-19 mais aussi de complotite invétérée, se lèveront et retomberont. Pourvu que nous fassions preuve de maturité pour pleurer en dignité un homme qui incarnait une portion des ambitions légitimes futures du Congo !

Albert S. MIANZOUKOUTA

GENRE

Esther Ahissou Gayama souligne les avancées dans l'égalité

La porte-parole du candidat Denis Sassou Nguesso en charge des questions du genre et des personnes vulnérables, Esther Ahissou Gayama a réuni le 18 mars dernier à Brazzaville les femmes cadres pour leur demander de voter le candidat de la majorité présidentielle.

Pour elle, le candidat Sassou-Nguesso a placé au cœur du développement l'homme et la femme à titre égal dans son Programme de société qui est une continuité de la marche vers le développement. Ce combat de la parité, a-t-elle dit, *«est manifeste et visible à tous égards dans les sphères publiques et privées afin d'atteindre les meilleurs résultats de développement».*

Esther Ahissou Gayama pense que les femmes jouissent aujourd'hui des mêmes droits que les hommes dans plusieurs domaines de la vie publique, telles que l'éducation, la santé, la sécurité sociale. *«Même si l'on déplore une faible application de l'arsenal juridique existant, il est à noter que les Congolaises n'ont pas eu à réclamer au prix de leur vie le droit de vote, le droit à un salaire égal à celui des hommes ou encore le droit de conduire»*, a-t-elle expliqué.

Elle a estimé que le chantier de la parité ouvert dans un premier temps à travers le changement de la Constitution en 2015 et la création du Conseil consultatif des femmes reste une grande voie pour l'amélioration de tous les droits civiques en faveur de la femme au Congo.

Les femmes cadres

En ce qui concerne l'éducation, par exemple, elle a fait savoir que le Gouvernement a mis en œuvre une politique de scolarisation de la fille de 2017 à 2021. Celle-ci vise à corriger les disparités entre les filles et les garçons à tous les niveaux du système éducatif.

Esther Ahissou Gayama a déploré la situation de la jeune fille en milieu rural qui se trouve, selon elle, exposée aux risques des mariages et des grossesses précoces, limitant ainsi ses chances d'accéder aux études supérieures et au marché de l'emploi.

En dépit de ces avancées, elle a relevé quelques obstacles et contraintes au leadership féminin. La principale contrainte, selon elle, reste culturelle, et d'ordre institutionnel et administratif qui freinent la pleine participation des femmes à la vie publique.

De son côté, la secrétaire exécutive permanente du Conseil consultatif de la femme, Antoinette Kebi, a présenté sa structure qui veut impulser une nouvelle gouvernance.

«Le rassemblement des femmes cadres aujourd'hui vient de poser les jalons afin que les suggestions liées aux questions de la femme ne proviennent pas seulement du conseil mais d'un seul cadre qui naîtra à travers ces femmes», a indiqué Antoinette Kebi.

La cérémonie a été marquée par l'interpellation des femmes en politique faite par Gilda Moutsara, et la remise d'un mémorandum aux femmes.

KAUD

Visite amicale d'un représentant de l'ambassade américaine à La Semaine Africaine

Depuis deux ans, un projet court entre l'ambassade des Etats-Unis et le bi-hebdomadaire La Semaine Africaine. Le personnel changeant, le projet a été relancé à plusieurs reprises et connaît désormais un début de réalisation.

Dans la salle des archives de La Semaine Africaine

Il s'agit de la numérisation des importantes (en qualité et en quantité) archives de ce journal, véritable patrimoine de l'histoire du Congo et de la sous-région. Fondé en 1952, ce journal a régulièrement et fidèlement rendu compte de l'évolution du Moyen-Congo et de l'Afrique équatoriale française (AEF). Le projet consiste à numériser ces archives et à les informatiser, pour permettre leur consultation depuis n'importe quel point du globe.

C'est donc pour la concrétisation de cette démarche, avec le déblocage des premiers moyens de réalisation, notamment financiers, que le conseiller aux affaires politiques de l'Ambassade américaine, Christopher Schirm accompagné de Distel Kanza, son collaborateur, est venu visiter et les archives et le journal et se rendre compte du travail à accomplir. C'était mercredi 10 mars dernier après-midi, au cours d'une rencontre très cordiale, qui annonce une coopération et une aide plus soutenue.

L'Ambassade des Etats-Unis a déjà fourni des lots de livres de littérature et de journalisme à La Semaine Africaine. Il y a deux ans, le directeur de cette publication a fait partie des dix journalistes africains invités au Département d'Etat (ministère des Affaires étrangères) à Washington pour aller s'imprégner de la politique américaine en Asie du Sud-est, dans les deux Corées. Il est à espérer que ces relations fassent franchir encore plus d'étapes importantes du développement du plus vieux journal d'Afrique Centrale.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres international ouvert n°20/BEAC/CABGVR-CELLCOM/AAOI/Bien/2021 pour la production des agendas 2022 de la BEAC

Dans le cadre de sa politique de communication, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de faire produire les agendas pour l'année 2022. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM,
14e étage. Porte 14.12
736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 222 23 40 30; 222 23 40 60 Postes 5452,
5452, 5431 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) F. CFA, devront être déposées à adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 22 avril 2021, à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15e étage, Porte 15.01.
736, Avenue Monseigneur Vogt – B.P.: 1917, Yaoundé – CAMEROUN.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le jeudi 22 avril 2021, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 04-03-2021

Le Président de la Commission.

DISPARITION

Contaminé à la COVID-19, Guy Brice Parfait Kolélas est décédé sur son chemin d'évacuation en France

Guy Brice Parfait Kolélas, 61 ans, était mal en point depuis son méga meeting du 27 février dernier au Palais des congrès lors de la présentation de son projet de société à ses militants et sympathisants. Le candidat paraissait déjà fatigué et avait du mal à coordonner correctement ses mouvements habituels de danse pour haranguer la foule.

Guy Brice Parfait Kolélas

Malgré tout, il s'est lancé dans la campagne électorale. A Pointe-Noire, lors de son meeting, il a parlé assis à la foule, parfois soutenu par sa canne et présentant quelques difficultés respiratoires. Partout où il est passé, le candidat paraissait malade avec une incapacité à s'exprimer correctement devant la foule.

Il a été admis à la clinique Sécurex, peu avant la clôture de la campagne à laquelle il n'a pas assistée. *«Son évacuation en France a été faite sous la demande de son entourage et de sa famille»,* a expliqué le Pr. Alexis Elira Dokékias, président de la Commission prise en charge des malades de la COVID-19.

Il a fait savoir que le patient a commencé à prendre le traitement sur place à Brazzaville, depuis jeudi. *«Il a eu le libre choix de ses soins en privé. Cela est mené par rapport aux directives nationales. Ce matin, nous nous réjouissons du fait qu'il allait mieux. On a dû le transférer au CHU après acceptation de sa famille. Il y avait des réticences pour des raisons psychologiques. Maintenant, il est assisté sur le plan respiratoire. M. Kolélas avec son état de fatigue, son état de fièvre sur un fond de diabète déséquilibré, a eu un test PCR positif pour la COVID-19. Donc, les symptômes sont ceux de la COVID-19 avec des troubles respiratoires qui sont traités»*, avait-il expliqué.

Pour lui, lorsqu'il y a des regroupements, il faut toujours craindre les contaminations. *«Il faut continuer et poursuivre sans arrêt la mobilisation. On doit là continuer avant, pendant et après la campagne. Une troisième vague peut survenir si les mesures ne sont pas bien respectées. Nous craignons, mais nous nous sommes bien préparés pour cette troisième vague. Nous faisons tout pour atténuer les effets de la transmission du virus»*, a-t-il ajouté.

Après avoir accompli son devoir civique, Denis Sassou-Nguesso s'est exprimé sur l'état de santé de son chalenger. *«Le ministère de la Santé m'a fait un rapport sur son état de santé. Les médecins sont mobilisés pour qu'il ait un bon rétablissement. D'après les autres informations que j'ai eues hier, les médecins ont exprimé qu'une évacuation sanitaire en France était nécessaire. C'est ce que le Gouvernement à fait. Il y a un avion médicalisé qui est arrivé ce matin. On pense que M. Kolélas pourrait être évacué aujourd'hui. Le Gouvernement a pris toutes les dispositions pour cela. On ne peut que lui souhaiter bon rétablissement»,* avait-il affirmé.

Naturellement, ces propos avaient été exprimés avant la mort du leader intervenue à 2 heures du matin ce lundi.

Economiste, il était le principal concurrent à l'actuel Président de la République dont il était le directeur de campagne adjoint en 2009.

Plusieurs fois enseignant dans le supérieur en France, il a fait valoir ses droits à la retraite au Congo en 2018 (ministère de l'Administration du territoire) avec pour administration d'attachement la Mairie centrale de Brazzaville).

De 2008 à 2009, il est ministre de la Pêche maritime et continentale chargé de l'aquaculture, puis ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État du 15 septembre 2009 au 10 août 2015.

En 2015, encore ministre, il s'oppose au changement de la Constitution de 2002 et contre l'organisation du référendum constitutionnel qui actait la candidature à un troisième mandat du Président de la République sortant, Denis Sassou-Nguesso.

Candidat à l'élection présidentielle, scrutin anticipé du 20 mars 2016, il est arrivé en deuxième position. Après avoir été en 1989 parmi les premiers militants du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), il devient membre (2006-2008), puis coordonnateur du bureau exécutif national du parti de 2008 à 2012, avant d'en devenir le secrétaire général de 2012 à décembre 2015 date de son éviction. En 2016, il crée son propre parti politique, l'Union des Démocrates Humanistes-YUKI (en sigle UDH-YUKI).

Depuis 2009, il est élu, puis réélu député national de la circonscription électorale du district de Kinkala (Département du Pool).

Le 1er février 2021, il a été investi candidat à l'élection présidentielle par son parti politique.

KAUD

PRESIDENTIELLE 2021

Henri Bouka se réjouit du bon déroulement du scrutin

L'échéance politique tant attendue par les Congolais s'est déroulée comme souhaitée par tous, dans le calme et la paix. Le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, a sillonné quelques bureaux de vote à Brazzaville, pour se rendre compte du déroulement de cette deuxième phase du scrutin présidentiel. Sen constat est positif. «Les Congolaises et Congolais à Brazzaville sont préoccupés par cette envie d'aller aux urnes»

Henri Bouka

Le président de la CNEI a reconnu qu'il y a eu de la bonne ambiance, de la convivialité et de civilité. «Il y a eu beaucoup d'électeurs qui ont pris d'assaut les bureaux de vote dès les premières heures de la matinée, par exemple au Lycée du 5 février à Ouénzé. A Bacongo, au siège du quartier 25 Nkéoua Joseph, il y a également d'électeurs».

Il a par ailleurs rappelé qu'à l'intérieur du pays, les bureaux de vote ont ouvert très tôt et que tout s'est bien passé. «Outre cette organisation, il faut avouer qu'il y a eu beaucoup d'absents dans certains bureaux de vote. Il y a aussi le fait que quelques électeurs n'ont malheureusement pas vu leurs noms sur les listes. D'autres, par exemple, avaient leur carte d'électeur mais ne disposaient pas de pièces d'identité. Ce sont des choses à corriger à la longue. Selon les sources proches de la CNEI, les tendances pourront être disponibles sous 24h.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Ces jeunes condamnés à rester sur le quai

Les lacunes du fichier électoral ont été dénoncées ces dernières semaines. L'image la plus symbolique de Congolais privés du droit de vote a été, sans doute, celle de la chaîne de télévision française TV5 Monde qui a montré dans son journal de 21h30, un diplômé sans emploi habitant Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale. Le jeune homme s'est fait recenser en janvier dernier. Il s'est rendu dans le centre de vote où il était inscrit dans l'espoir de glisser d'une main le bulletin dans l'urne après avoir coché le candidat de son choix. Mais à cause de non possession de carte d'électeur et d'absence de nom sur la liste électorale, il n'a pas pu voter.

Des militants intolérants !

La triste nouvelle du décès lundi 22 mars 2021 de Guy-Brice Parfait Kolélas, leader de l'UDH-YUKI et candidat à l'élection présidentielle, a provoqué un attroupement de ses militants devant leur siège à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Mais comme la presse est toujours en quête de l'information ou de l'image, un preneur de vue, muni d'une caméra, a tenté de filmer la scène et le siège du parti. Mal lui en a pris : la foule l'a agressé. Il n'aurait eu la vie sauve qu'en prenant ses jambes à son cou avant de faire irruption dans un domicile du voisinage où les occupants ont eu du mal à assurer sa protection.

Et l'on fantasme encore sur un nouveau gouvernement

Après l'élection présidentielle, la constitution d'un nouveau gouvernement est souvent inévitable. Alors, certains rêvent déjà que leur tour est arrivé. La fièvre monte au sein de la majorité présidentielle, d'où de plus en plus, la rumeur d'un prochain changement de gouvernement a été relancée. Clément Mouamba n'a-t-il pas relevé le défi ? Beaucoup ne le voient plus à la Primature. En tout cas, les rumeurs tendent à montrer qu'au sein de la majorité présidentielle on est convaincu que le président sortant, en cas de victoire, changerait de chef du gouvernement. D'où l'on dit que son supposé successeur sera issu de la tête de sa direction de campagne. Pendant ce temps, des ministres ayant battu le record de longévité au Gouvernement quitteraient aussi le Gouvernement, affirme-t-on, dont un pour convenances personnelles.

A Poto-Poto, des espèces sonnantes et trébuchantes aux électeurs !

Lors de l'élection présidentielle du dimanche 21 mars dernier, on a assisté à un spectacle pour le moins ahurissant dans certains quartiers de Poto-Poto, l'arrondissement 3 de Brazzaville. Des partisans d'un candidat distribuaient des billets de banque (2000 ou 3000 francs CFA) aux électeurs ayant déjà accompli leur devoir civique. Histoire, certainement, de majorer le taux de participation qui est l'un seuls enjeux du scrutin.

Abstentionnistes sans peur !

Parmi les abstentionnistes à l'élection présidentielle du 21 mars, deux jeunes gens, partisans de Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, deux anciens candidats condamnés à 20 ans de travaux forcés après la dernière présidentielle, ont parlé de *«mascarade au Congo»*. Et ils l'ont dénoncée avec des mots qu'ils savent dangereux dans le contexte démocratique du pays : *«Nous ne participons pas à cette élection pour la simple raison que c'est une élection non crédible, non transparente. Le président Sassou, à l'époque, avait dit que lorsque la démocratie est menacée, les démocrates ne doivent pas l'accepter. Aujourd'hui la démocratie est menacée au Congo. Le président de la République Denis Sassou-Nguesso menace la démocratie, avec son cartel PCT qui a détruit profondément la démocratie. Vous n'avez pas le temps de vous exprimer; il n'y a pas de liberté»*

Une érosion qui ne préoccupe personne à Mfilou-Ngamaba

A quelques mètres du marché PK Mfilou, à Brazzaville, la route qui y mène est en train de se détériorer silencieusement. Certains chauffeurs de bus assurant la desserte de cette route y renoncent maintenant. Ils craignent de détériorer leurs véhicules et ne comprennent pas pourquoi les autorités habilitées sont insensibles, selon eux, à leurs souffrances. Attendra-t-on longtemps encore la prochaine élection présidentielle pour réhabiliter ce tronçon?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TÉLÉCOMMUNICATION

Pose de la première pierre du bâtiment de l'antenne départementale de l'AR PCE de Pointe-Noire

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a procédé le lundi 9 mars dernier à la pose de la première pierre du nouveau siège de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) de Pointe-Noire, huit ans après l'édification du siège social de Brazzaville. Un acte de haute importance pour le régulateur des TIC au Congo.

Pendant la pose de la première pierre

La cérémonie a vu la présence des autorités civiles, militaires ainsi que de Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE. Le nouveau siège devrait compter six étages et il disposera des bureaux individuels, des bureaux doubles, de salles de réunions, des opens espaces, des espaces-vie pour les pauses, des dépôts, et d'autres espaces.

Au-delà de l'amélioration des conditions de travail de ses agents, le futur siège départemental de l'ARPCE contribuera aussi au patrimoine national et aussi à l'embellissement de la ville de Pointe-Noire. Il contribuera aussi et surtout à l'intensification de l'économie numérique pour laquelle l'ARPCE joue un rôle essentiel.

Photo de famille

A la fin des travaux, le bâtiment sera composé d'un rez-de-chaussée qui comprendra un accueil, un bloc toilettes. Quant au premier étage, il sera divisé en deux blocs séparés dont le premier est le complément du Data Center avec accès par ascenseur et par l'escalier sud. Et le deuxième bloc sera affecté aux archives et dépôts, avec accès par l'escalier nord. Les étages 2 et 3 sont destinés à la location avec, par niveau, trois bureaux individuels, un bureau spacieux de directeur avec Kitchenette, un bureau open espace de 66 m^2. Les étages 4 et 5 seront dédiés à l'antenne ARPCE de Pointe-Noire. Avec dix bureaux individuels, un bureau du chef d'antenne, un bureau spacieux du directeur général avec Kitchenette et toilettes, une salle de réunion de 30 places, deux petits dépôts et deux Kitchenettes ainsi que deux blocs toilettes pour le personnel. Pour le directeur général de l'ARPCE, la construction de ce bâtiment relève de la matérialisation de la promesse d'un pays stable, prospère et compétitif que sous-tend *«La marche vers le développement»*.

«Ce bâtiment que nous voulons intelligent et donc futuriste, est un des piliers pour l'atteinte de notre vision qui est de faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des postes et des communications électroniques, conformément à la vision du chef de l'Etat, qui est d'arrimer le Congo à l'économie numérique», a déclaré Louis-Marc Sakala.

Madocie Déogratias MONGO

Qui me répondra?

Comment relancer la culture du riz à Vindza, à Kindamba (Pool) et à Mossaka (Cuvette)?

Pauline Nkoussou, Vindza (Pool)

FORÊTS DES PLATEAUX

Créer un puits de carbone pour la séquestration des gaz à effet de serre

Le ministère de l'Economie forestière et la filiale du Groupe Total nature based solution (TNBS) avec la société Forest neutral Congo (FNC) ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet aux plantations forestières des plateaux Batéké, relatif à la constitution d'un puits de carbone de la réserve de la Léfini. La cérémonie a eu lieu à Brazzaville, vendredi 12 mars 2021, en présence du ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou, ministre du Commerce, représentant le Premier ministre. La convention de partenariat a été paraphée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, Bernard Cassagne, gérant de la société Forest neutral Congo (FNC) et Martin Defontaine, directeur général de Total E&P Congo. La convention de partenariat définit les conditions et les modalités de collaboration entre les parties signataires.

Echange des parapheurs après la signature de la convention de partenariat

Le 3 novembre 2020, le Gouvernement et la société Forest Neutral Congo (FNC) avaient signé un bail emphytéotique, en vue de valoriser la réserve foncière de l'Etat de la Léfini, soit environ 70.000 hectares, par la création de plantations forestières destinées à la production agricole, l'industrie du bois et la séquestration du carbone. Conformément aux dispositions de ce bail, la société FNC pouvait conclure des partenariats avec un tiers, en vue d'atteindre ces objectifs. C'est à ce titre que cette société a contractualisé avec la filiale du Groupe Total nature based solution (TNBS) pour la mise en valeur d'une partie de la réserve, soit 55.000 hectares, aux fins de créer un puits de carbone naturel sur 40.000 hectares, tout en valorisant à l'échelle industrielle, les produits d'éclaircies des plantations forestières et ceux issus des plantations agroforestières. Le projet lancé va nécessiter un investissement de l'ordre de 250 millions de dollars, soit environ l'équivalent de 150 milliards de francs CFA, à, consentir par le Groupe Total nature based solution, dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale du Groupe Total. Ce projet va générer des recettes fiscales pour l'Etat, estimées à 200 millions de dollars, soit 120 milliards de francs CFA.

Alphonse Claude Nsilou et Mme Rosalie Matondo (au milieu) avec les partenaires

Mme Rosalie Matondo a indiqué qu'en termes d'emplois, l'afforestation étant une activité à haute intensité de main d'œuvre, le projet va générer environ 1.200 emplois directs et 200 emplois indirects. Il contribuera ainsi à résorber le chômage des jeunes dans le pays et impactera entre 7.000 et 10.000 personnes. Toujours au plan social, grâce à son volet agroforesterie qui sera développé sur 2000 hectares sur les 40.000, ce projet contribuera à augmenter la production agricole à l'échelle locale, notamment avec l'appui et l'encadrement technique et logistique qui seront apportés aux populations riveraines à la réserve foncière.

La ministre de l'Economie forestière a invité les partenaires à participer aux efforts entrepris depuis des décennies par le Congo, en matière de gestion durable de ses forêts, de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation forestière dans le cadre de la redd+, de diversification de son économie, etc. Ce projet, a-t-elle dit, rejoint la politique du Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR), lancé le 6 novembre 2011, en matière de développement vert. Bernard Cassagne, gérant de la société FNC, a dévoilé les ambitions de sa société. *«Nous nous engageons dans cette opération avec le Goupe Total avec des engagements des entreprises pour lutter contre le changement climatique».*

Pour Martin Defontaine, les moyens techniques et financiers seront mobilisés pour la réalisation du projet qui s'inscrit dans la politique ambitieuse du Congo de boisement et de reboisement dans le processus de lutte contre le réchauffement de la planète.

A noter que la valorisation multi-usage des forêts peut constituer une source de revenus, d'emplois variés, de produits ligneux divers et un gage de sécurité alimentaire.

Philippe BANZ

COOPERATION

Le Japon va rénover le bâtiment du CEG d'Ignié

Un don non-remboursable du Japon aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine a été conclu le 3 mars dernier. Le Chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Japon au Congo, Minami Kentaro a signé ce contrat de don relatif au projet *«Réhabilitation du bâtiment du collège d'enseignement général d'Ignié»* avec Célestin Ngoteni, président de la Convention de la dynamique pour le développement d'Ignié. Ce projet, financé à hauteur d'environ 48.323.509 francs CFA, consiste à rénover le bâtiment du CEG d'Ignié qui a connu une détérioration très avancée 35 ans après sa construction.

Photo de famille

Il s'agira de remplacer la toiture et le plafond, d'installer un système de collecte d'eau pluviale, de réparer et renforcer les murs, de renouveler la peinture et d'équiper les différentes salles de classes avec de nouveaux mobiliers scolaires. Il permettra aussi d'aménager un bloc sanitaire afin d'offrir aux élèves un environnement éducatif sain et amélioré.

Minami Kentaro

Dans son allocution, Minami Kentaro a rappelé que dans le cadre de la coopération avec la République du Congo, le Japon met l'accent sur la notion de la *«sécurité humaine»* dans laquelle l'éducation et la formation des ressources humaines tiennent une place importante. Ce projet, a-t-il dit, revêt une importance capitale, car elle permettra non seulement d'offrir une infrastructure de qualité aux élèves de cette localité, mais aux enseignements de garantir un avenir professionnel dans un environnement sain et propice à ces enfants.

Le Chargé d'affaires par intérim a également émis le souhait que ce projet soit mis en œuvre dans les délais prévus dans le contrat et dans le respect des normes afin qu'une fois achevée, cette école soit un des symboles de l'amitié entre le Japon et la République du Congo.

Pour sa part, Le président de la Convention de la dynamique pour le développement d'Ignié Célestin Ngoteni a remercié l'ambassade du Japon pour avoir écouté leur cri d'alarme. Il a rappelé que le don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine est un programme d'aides de petite envergure propre au Japon qui soutient directement les activités de développement menées par les Organisations non gouvernementales (ONG) et les collectivités locales pour assurer les divers besoins des populations locales sans passer par le Gouvernement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

FRANCOPHONIE

Vers une nouvelle dynamique

Le monde francophone a commémoré samedi 20 mars 2021 la Journée de la Francophonie. L'occasion a permis à l'institution dirigée depuis deux ans par la Rwandaise Louise Mushikiwabo et basée à Paris, en France de faire le point de sa politique à travers les différents Etats membres.

Louise Mushikiwabo

La Journée internationale de l'OIF a été commémorée exceptionnellement en mode virtuel en raison de la crise sanitaire actuelle marquée par la pandémie du coronavirus, dans la droite ligne des réformes entreprises depuis quelques temps par Louise Mushikiwabo, son actuelle secrétaire générale. En effet, l'ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda, dont la candidature à la tête de l'organisation avait été défendue par les présidents français Emmanuel Macron et rwandais Paul Kagamé, mais aussi par d'autres dirigeants d'Afrique tel Denis Sassou Nguesso, tient à imprimer une nouvelle dynamique dans le cadre du fonctionnement de cet outil au service de 80 Etats membres.

La commémoration de cette Journée le 20 mars de chaque année serait, pour l'Organisation internationale de la Francophonie, l'occasion de recadrer sa politique face à bon nombre de défis et problématiques, lorsqu'on sait que dans la désignation au poste de secrétaire générale par exemple, la France manifeste ouvertement son soutien à certains candidats parmi lesquels ceux des pays d'Afrique. C'est le cas lors des sommets de l'OIF à Beyrouth, au Liban en 2002 lorsque le président français Jacques Chirac avait pris position pour son candidat, l'ancien président sénégalais Abdou Diouf, au détriment de ses homologues chefs d'Etat d'Afrique qui précédemment avaient opté pour le Congolais Henri Lopès.

Pareil en 2014, lors du XVème Sommet de la Francophonie à Dakar, au Sénégal, où une fois encore le candidat du Congo Henri Lopès n'avait pas eu gain de cause face à la Canadienne d'origine haïtienne Michaëlle Jean, que le chef de l'Etat français François Hollande avait préférée au poste de secrétaire générale de l'OIF. Ceci, en dépit du mécontentement des dirigeants d'Afrique dont le Congolais Denis Sassou Nguesso et l'Ivoirien Alassane Ouattara qui avaient d'ailleurs claqué la porte lors des discussions à huis clos parfois houleuses. Sommet qui avait eu pour thème: *«Femmes et jeunes en francophonie: vecteurs de paix, acteurs de développement»*.

Bien que la candidature de l'ancienne ministre rwandaise des Affaires étrangères semblait ne pas passer dans certains milieux, en raison du retrait de son pays de l'espace francophone et la relégation au second plan du français au Rwanda, Louise Mushikiwabo a tout de même beaucoup apporté à l'institution, depuis sa prise de fonctions. Parfois incomprise, elle se montre ferme dans ses prises de position: *«Personne ne me dicte ma conduite»!* Telle fut son exclamation, suite à des tensions entre l'organisation qu'elle préside et la Guinée d'Alpha Condé, qui remet souvent en cause son indépendance vis-à-vis de la France et du Rwanda son pays. La secrétaire générale de l'OIF est plusieurs fois revenue sur les dossiers brûlants de l'institution et les attaques auxquelles elle fait face. Celle qui depuis janvier 2019, occupe ce poste à la tête de l'organisation dit ne pas recevoir d'injonction de quiconque.

Azer ZATABULI

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Les débuts de Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale

Première femme directrice générale, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala 66 ans, nommée le 15 février 2021 a pris ses fonctions le 1er mars dernier, à la tête de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En plus d'être la première femme à la tête de l'institution basée à Genève, en Suisse, elle est également sa première dirigeante originaire d'Afrique. Son mandat, qui est renouvelable, prendra fin le 31 août 2025.

Ngozi Okonjo-Iweala

Le Dr Ngozi Okonjo-Iweala a été désignée, dans l'espoir de mettre fin à des années de blocage de l'OMC où elle succède au Brésilien Roberto Azevedo, parti un an avant la fin de son mandat pour raisons familiales, en août 2020. Elle cumule une grande expérience de diplomate onusienne pour avoir auparavant travaillé pendant 25 ans à la Banque mondiale. Lors de sa prise de fonctions, elle a tenu tout d'abord à mieux connaître ses équipes et les représentants des pays membres. Elle hérite d'une institution confrontée à d'énormes défis en pleine crise économique et sanitaire mondiale.

Ayant placé le début de son mandat sous le signe de l'écoute, la nouvelle directrice de l'institution a dit qu'elle *«arrive dans l'une des plus importantes institutions du monde et on a beaucoup de travail. Je me sens prête»*. Elle devait par la suite rencontrer les directeurs généraux adjoints, qui ont piloté l'institution pendant les six mois de vacance de pouvoir et une partie de ses équipes. Ainsi, la première réunion annuelle du Conseil général de l'OMC du 1er au 2 mars a permis aux membres de l'organisation de faire le point sur les négociations en cours. A cette occasion, les délégués devraient également décider que la prochaine Conférence ministérielle, qui a dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19, se tienne en décembre à Genève.

«C'est un moment très important pour l'OMC. Au nom du Conseil général, je félicite chaleureusement Mme Ngozi Okonjo-Iweala pour sa nomination au poste de directrice générale de l'OMC et lui souhaite officiellement la bienvenue à cette réunion du Conseil général», a déclaré le Néo-zélandais David Walker, président du Conseil général, qui, avec les co-facilitateurs, les ambassadeurs Dacio Castillo (Honduras) et Harald Aspelund (Islande), a mené le processus de sélection de neuf mois qui a abouti à la désignation de la Nigériane.

Parmi les dirigeants du monde, il y a le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, qui a félicité le Dr Okonjo-Iweala pour sa nomination historique, et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, qui lui a adressé ses félicitations, déclarant que la nomination de Mme Okonjo-Iweala constituait un *«double précédent historique»*.

Mme Okonjo-Iweala a déclaré qu'une de ses principales priorités serait de travailler avec les membres de l'OMC pour faire face rapidement aux conséquences économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19. Elle qui a été nommée à la tête de l'organisation avec le large soutien de ses membres, dont l'Union européenne, la Chine, le Japon et l'Australie.

Connue pour sa forte volonté et sa détermination, la nouvelle cheffe de l'OMC se retrouve face à deux opinions: certains qui espèrent que son arrivée donnera une vraie impulsion à l'organisation, et d'autres qui soulignent qu'elle ne pourra tout changer d'un coup de baguette magique en raison de la règle du consensus par laquelle les membres prennent leurs décisions.

Deux fois ministre des Finances et cheffe de la diplomatie du Nigeria durant deux mois, Mme Ngozi a été désignée par les 164 pays membres de l'OMC au terme d'un long processus de sélection, paralysé pendant plusieurs mois par le veto à sa nomination de l'ex-administration Trump. L'arrivée à la Maison Blanche de l'actuel président américain Joe Biden, qui lui a offert son soutien, a permis de sortir l'organisation de l'impasse.

Mme Ngozi Okonjo-Iweala est professionnelle du développement international et experte en finance mondiale; elle a travaillé pendant plus de 30 ans avec des organisations gouvernementales et internationales en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. Après une carrière de 25 ans à la Banque mondiale en tant qu'économiste du développement, elle a été promue au poste de directrice générale des opérations.

Aristide Ghislain NGOUMA

SENEGAL

Amadou Mahtar Mbow centenaire!

Ancien directeur général de l'UNESCO, et unique Africain à occuper ce poste, Amadou Mahtar Mbow a soufflé ses 100 bougies, samedi 21 mars 2021. Pour lui rendre hommage, un colloque a été organisé en son honneur à Dakar, au Sénégal, auquel ont participé plusieurs personnalités. Diverses communications ont été faites pour magnifier l'homme pour le travail titanesque qu'il a réalisé à la tête de cette organisation des Nations unies. Le tout couronné par le message par visioconférence de Macky Sall, président du Sénégal suivi attentivement par les participants au cours duquel, il a loué à la juste valeur l'homme, ainsi que ses œuvres.

Né le 20 mars 1921 à Dakar, au Sénégal, Amadou Mahtar Mbow fut directeur général de l'UNESCO pendant 13 ans, de 1974 à 1987. Durant son mandat, il a entrepris plusieurs réformes dont certaines ont concouru à la bonne marche de l'organisation. Homme politique, avant d'accéder au poste de DG de l'UNESCO, il a occupé les fonctions de ministre de l'Education de 1966 à 1968, puis de la Culture de 1968 à 1970.

Amadou Mahtar Mbow

Enseignant de carrière, Amadou Mahtar Mbow est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment ceux portant sur l'histoire générale de l'Afrique. En signe de reconnaissance, une université portera désormais son nom au Sénégal.

Dans un entretien avec la journaliste Marie-Claude Céleste en 1982, à l'issue de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles, organisée par l'UNESCO, à la question de savoir pourquoi dans beaucoup de pays, la culture est réservée aux élites, et dans d'autres des individus sont écartés de la politique culturelle du fait de leur appartenance à des castes, à des groupes et à des races, Amadou Mahtar Mbow avait répondu, entre autres: *«Je crois que c'est par la culture qu'une communauté se perçoit comme communauté. C'est à travers sa culture qu'un peuple perçoit d'autres peuples (…) Aucune culture n'est fermée, les cultures s'enrichissent mutuellement, ce qu'on appelle l'identité culturelle ne se confond pas avec l'identité nationale. Je considère que, si même il y a des diversités culturelles, assez profondes en Afrique, il y a aussi des convergences culturelles importantes et qu'en conséquence tous les Africains peuvent considérer qu'ils ont des bases communes en matière culturelle (avec bien sûr, des variantes plus ou moins accentuées). Je voyage à travers tout le continent africain; je sais que, partout, c'est à peu près le même système de valeurs. Je viens de visiter les Caraïbes, où habitent des communautés africaines, transplantées depuis plusieurs années et j'ai été frappé de constater qu'il y avait un sens des valeurs commun, un comportement humain et social que l'on trouve aussi en Afrique»*.

Alain-Patrick MASSAMBA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire, sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1 er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B. P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

La Congolaise des Eaux, en abrégé «LCDE»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 100 000 000 de Francs CFA
Siège social: Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du neuf février deux mil vingt et un de la société «LA CONGOLAISE DES EAUX», en abrégé «LCDE», ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le douze mars deux mil vingt et un et enregistré à Brazzaville, le douze mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 048/9, numéro 0456, les Administrateurs ont adopté

I- le bilan de clôture de la SNDE au 31 août 2018 et ont pris acte des réserves émises par le Commissariat National aux Comptes (CNC);

II- l'Appel à la libération du solde du capital social;

III- le renvoi de l'examen sur le renouvellement des mandats du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le trente et un décembre deux mil vingt;

IV- le renvoi de l'examen sur le renouvellement des mandats des Administrateurs, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le trente et un décembre deux mil vingt.

Dépôt légal: un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le quinze mars deux mil vingt et un, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt a été enregistré sous le numéro D16, le quinze mars deux mil vingt et un.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI
Notaire

REHABILITATION

Le Complexe scolaire Saint-Esprit de Moungali nécessite une cure de jouvence

A l'invitation de l'Association des spiritains au Congo (ASPC) que préside le père Toussaint Ngoma Foumanet, Son Eminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, en République centrafricaine, lui aussi, membre de la Congrégation du Saint-Esprit, a séjourné à Brazzaville du 22 au 26 février 2021. Le jeudi 25 février 2021, à l'hôtel Radisson Blu, il a présidé la cérémonie de levée de fonds pour la rénovation du complexe scolaire Saint-Esprit de Moungali, dans le 4ème arrondissement de Brazzaville. NN.SS Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon et plusieurs personnalités politiques et diplomatiques étaient présentes.

Le père Toussaint Ngoma Foumanet répondant à la presse

Les ministres Anatole Collinet Makosso de l'Enseignement primaire et secondaire, et Arlette Soudan Nonault du Tourisme et de l'environnement ainsi que Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville y ont pris part. Présentant le projet de rénovation de ce complexe scolaire, le père Toussaint Ngoma Foumanet a indiqué que leur association a été créée en 1992 avec pour objectifs, la formation, la santé, l'éducation et la promotion des enfants vulnérables à travers un bon encadrement à l'instar de l'espace Jarrot, centre des mineurs situé dans le deuxième arrondissement Bacongo. *«Ce complexe scolaire a été créé en 1951 par le père Durant de la Congrégation du Saint-Esprit. Il a formé plusieurs élites intellectuelles au Congo. Aujourd'hui, ce complexe scolaire qui se trouve dans un état de délabrement avancé, mérite une cure de jouvence. Les travaux à entreprendre sont chiffrés à 495. 905. 746 francs CFA pour une durée d'un an maximum et que l'association a déjà mobilisé la somme de 195.905.746 francs CFA. Il s'agira de réhabiliter les bâtiments, les toitures, les plafonds avec un système d'électrification très moderne et l'application de la peinture. Dans la cour de l'école, le réaménagement de la canalisation pour l'évacuation des eaux pluviales, l'assainissement de la cour en y mettant des pavés, la construction des latrines modernes, du laboratoire pour les recherches scientifiques, ainsi que la bibliothèque. Offrons un avenir meilleur à nos enfants»*, a souligné le président de l'ASPC.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a reconnu le rôle important que joue l'Eglise catholique en matière d'éducation. *«En ma qualité de jeune instituteur en 1967 dans cette école, je dis qu'il est impérieux de la réhabiliter. L'école est un lieu de formation, d'éducation, d'épanouissement de l'élite intellectuelle à travers un système éducatif moderne. Avec la nationalisation des écoles dans notre pays en 1965 et à la faveur de la conférence nationale souveraine en 1991, plusieurs structures ont été rétrocédées aux confessions religieuses»*, a rappelé Anatole Collinet Makosso.

Son Eminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga a tenu à remercier les autorités nationales ainsi que l'association des spiritains au Congo pour avoir été associé à cette cérémonie de levée de fonds afin de sortir le complexe scolaire Saint-Esprit de Moungali de son état de délabrement. *«Un sursaut d'orgueil s'impose pour donner de l'espoir à ce complexe scolaire et la participation de tous est sollicitée. L'éducation développe les capacités, les qualités psychiques, morales et intellectuelles de l'homme»*. Le cardinal a appuyé ses propos par les textes bibliques notamment dans Proverbe 22, 6 et Ephésiens 2, 4-11. *«L'école revêt une importance particulière et participe à l'éducation humaine pour le développement intégral de l'homme. Si hier le tout provenait de l'Occident, aujourd'hui chacun est appelé à prendre ses responsabilités pour financer ses propres projets»*, a souligné le cardinal Nzapalainga.

Après les allocutions, chaque invité a déposé son enveloppe à l'endroit indiqué, sous l'œil vigilant de l'huissier de justice, Me Mabika. Le montant de la collecte est ainsi libellé: Espèce: 3.185.000 Francs Cfa; chèque: 2.600.000 francs Cfa; promesse: 5.485.000 francs Cfa, soit un total de 11.270.000 francs Cfa.

La signature du contrat de partenariat entre l'Association des spiritains au Congo et la fondation congolaise pour l'éducation que dirige Mme Beyina Moussa, a clos cette cérémonie.

Pascal BIOZI KIMINOU

REFLEXION

Les réseaux sociaux, un atout pour l'évangélisation

Les réseaux sociaux sont devenus un outil important d'informations à travers le monde. Ils assurent une communication rapide et facile entre les hommes distancés géographiquement. Cette forme de médias, grâce à ses puissants atouts, devraient faire office pour les prêtres, religieux et laïcs, de lieu d'évangélisation et d'enseignement de la foi chrétienne.

Daniel Ndoumou

Dans le souci de continuer l'œuvre évangélisatrice du Christ Jésus, l'Eglise s'est servie de plusieurs moyens de communication, dont les mass médias. En effet, les réseaux sociaux font partis de ces moyens de communication que l'Eglise se sert pour répandre la Parole de Dieu dans toutes les extrémités de la terre. C'est ainsi que la Constitution Dogmatique du Concile Vatican II, Inter Mirifica au n°3 déclare: *«L'Eglise a été fondée par le Christ Notre Seigneur pour apporter le salut à tous les hommes; elle se sent donc poussée par l'obligation de prêcher l'Evangile. Aussi bien l'Eglise catholique estime-t-elle qu'il est de son devoir, d'une part, d'employer aussi les instruments de communication sociale pour annoncer le message du salut et, d'autre part, d'enseigner aux hommes le bon usage de ces moyens.»*

Face à tout ce que nous entendons et voyons sur l'utilisation néfaste des réseaux sociaux, le Concile Vatican II nous invite à un ressaisissement et à une liberté responsable dans l'usage de ces instruments mis à notre disposition, afin d'en faire le lieu de l'annonce de la Parole qui n'est autre que le témoignage de l'amour de Dieu et du prochain.

Toutefois, les réseaux sociaux sont un monde à enseigner et à évangéliser. Ainsi, dans sa mission de l'annonce du Règne de Dieu à travers le monde, le Christ a toujours été à la rencontre de l'homme dans sa misère pour lui proposer le règne trinitaire de la charité, du pardon et de la rédemption.

Parmi les réseaux sociaux qui sont presque à la portée de tous il y a entre autres, Facebook, Whatsapp, You Tube, LinkedIn, Google, etc. Peu de chrétiens l'utilisent pour annoncer la Parole de Dieu ou pour faire quelques activités liées à l'évangélisation. Par contre, nous assistons souvent à une flopée exhibitionniste d'images, de théories impropres pouvant freiner certains élans de conversion.

Face à cela, comme nous le signifie la constitution pastorale sur l'Eglise dans ce monde de ce temps, Gaudium et Spes au n° 16, le chrétien doit prendre conscience de son attitude et de son identité chaque fois qu'il est en communication sur les réseaux sociaux. Aussi devrait-on se poser mille et une questions avant d'accéder sur tel ou tel réseau social.

De plus, nous louons l'initiative de certains diocèses, en créant de groupes sur Whatsapp dans le but de faire passer des messages importants tels que les programmes d'activités de l'année pastorale ou encore des informations de l'Eglise universelle.

Par ailleurs, les réseaux sociaux sont beaucoup plus utilisés par les jeunes. D'une manière générale, les jeunes ont dénaturé la vocation des réseaux sociaux, n'en faisant plus un moyen de communication rapide mais de perversion, de distraction, voire de voyeurisme. A cet effet, nous invitons ces jeunes de revenir aux vraies valeurs qui feront d'eux des adultes responsables et exemplaires à travers les saines traces qu'ils laissent sur les réseaux sociaux. Bien plus, cet outil devrait nous servir, en tant que jeunes, à la socialisation, et à croître comme l'Enfant Jésus en savoir utile, en sagesse et en grâce.

Daniel NDOUMOU
(Etudiant en IIIe année de théologie au Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda)

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection régionale ouverte n°22/BEAC/SG-DPMG/SRO/Prest/2021 pour la mission de coordination des systèmes de sécurité incendie dans le cadre de la construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour le Cameroun à Yaoundé.

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter un cabinet, spécialisé pour la coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI) dans le cadre de la construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour le Cameroun à Yaoundé.

A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°1/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14e étage.
Porte 14.12
736, Avenue Monseigneur Vogt –
B.P.: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (+237) 222 23 40 30; 222 23 40 60 Postes 5452, 5452, 5431 ou 5403
Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires en vigueur.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le mercredi 14 avril 2021 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre,
15e étage, Porte 15.01.
736, Avenue Monseigneur Vogt –
B.P.: 1917, Yaoundé – CAMEROUN.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 14 avril 2021, à 13 heures, aux Services Centraux de la BEAC, à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement. En raison des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19. Ces séances ne seront pas publiques.

Yaoundé, le 10-03-2021

Le Président de la Commission.

ARCHIDIOCÈSE D'OWANDO

Les chrétiens d'Oyo ont fait mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba

Il y a douze ans disparaissait à Rabat, au Maroc, Edith Lucie Bongo Ondimba, fille du Président Denis Sassou Nguesso et ancienne Première dame du Gabon. Chaque année, depuis son rappel à Dieu, les chrétiens de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo dont elle fut bienfaitrice se joignent à sa famille pour prier en sa mémoire. Cette année, la messe à l'occasion du 12e anniversaire de sa mort célébrée en présence du couple Sassou Nguesso a réuni parents, amis et plusieurs proches de la disparue parmi lesquels Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, des membres du gouvernement conduits par Clément Mouamba, Premier ministre. La messe était présidée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé de la paroisse.

Pour l'abbé Yombo, les dates du 10 et du 14 mars qui marquant la naissance et la disparition d'Edith Lucie Bongo Ondimba *«deviennent des rendez-vous de foi, d'espérance et de charité»*. Selon lui, la famille presidentielle saisit toujours ces rendez-vous pour rendre grâce à Dieu pour son passage dans ce monde, pour recommander son âme et celles de tous les défunts de la famille à la miséricorde de Dieu. Le curé d'Oyo a exhorté qu'*«il faut encourager cet élan de foi qui anime la famille présidentielle, l'élan dont témoigne ce bel édifice de l'église Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo». «Cette église qui vous accueille aujourd'hui, Monsieur le Président de la République et Madame, est l'œuvre de la foi de toute la famille en Jésus Christ mort et ressuscité»*, a-t-il rappelé au couple Sassou Nguesso.

Rappelée à Dieu le 14 mars 2009, Edith Lucie Bongo Ondimba née le 10 mars 1964 demeure présente à travers ses multiples œuvres sociales au Congo et au Gabon son pays d'adoption. Parmi celles-ci, l'actuelle église Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, édifice qu'elle a inspiré, et qui a été bâti par son père. Cette église a été inaugurée le dimanche 10 mars 2019 par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando.

Au niveau de cette paroisse dont la nouvelle église est un don de la famille Nguesso, les chrétiens ont pris l'habitude de rendre hommage à l'ancienne Première dame du Gabon en souvenir surtout de ses actions de bienfaisance à leur endroit. Dynamique à laquelle s'est joint l'abbé Yombo depuis son arrivée à la tête de cette paroisse en septembre 2019. Il abat un

Edith Lucie Bongo Ondimba

important travail dans le cadre de l'éducation des jeunes, l'un des principaux défis qu'avait à

Le reccueillement à la tombe de l'ancienne Première dame du Gabon

cœur Edith Lucie Bongo Ondimba pour Oyo.

L'actuel curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption

Abbé Gervais Protais Yombo

d'Oyo s'emploie au rayonnement de cette mission catholique ayant pour patronne Sainte Radegonde dont la statuette don de la famille Nguesso trône sur la cour de la paroisse. Entre autres, le curé s'investit pour le bon fonctionnement du complexe catholique Notre-Dame de l'Assomption.

C'est un établissement qui comprend le collège Saint Zygmunt et le lycée Sainte Radegonde établis dans un bâtiment à étage R+1 qui jouxte l'ancienne église, construit par la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (FELBO). Le complexe a pour devise: *«Amour, travail, réussite»*, il est dirigé respectivement par Sr Floriane Bounsitou, responsable de la communauté des sœurs de la Congrégation de Saint Joseph de Cracovie d'Oyo, pour le collège qui va de la 6ème en 3ème et par l'abbé Dutrone Ngounyo, prêtre du diocèse de Gamboma (fidei donum) pour le lycée qui pour l'instant se limite aux classes de Seconde

Le couple Sassou Nguesso et les enfants de sa défunte fille (au 1er plan)

A4 avec 4 élèves et Seconde C, avec 11 élèves. Parmi les 15 élèves, il y a 11 filles et 4 garçons. Les enseignants sont au nombre de 12 y compris le proviseur l'abbé Ngounyo puis un surveillant général. Le lycée a démarré au cours de cette année scolaire 2020-2021.

Le Complexe scolaire Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo se côtoie avec deux autres établissements: le Centre d'éducation préscolaire Saint Joseph et l'école primaire Sainte Radegonde tenus par les sœurs de la Congrégation de Saint Joseph de Cracovie, fondée par Saint Zygmunt Gorazdowski.

Aristide Ghislain NGOUMA

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Messe chrismale

L'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé des Vocations, des Séminaires et du Clergé, dans une circulaire datée du 19 mars 2021, adressée aux communautés des Prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville, annonce la date et le lieu de la messe chrismale de cette année.

Les prêtres en procession de sortie lors de la dernière messe chrismale (Ph d'arch)

«Il est de tradition dans l'archidiocèse de Brazzaville, au terme de notre carême, que nous entrions dans le triduum pascal, après la célébration de la Messe Chrismale, au matin du Jeudi Saint. Malheureusement comme l'an dernier, devant plusieurs incertitudes et contraintes dues à la pandémie du Coronavirus, cette année la messe chrismale aura lieu un autre jour que le Jeudi Saint, tel qu'annoncé dans la lettre circulaire de notre Père Archevêque, son Excellence Monseigneur Anatole Milandou portant sur les orientations à suivre pour la semaine sainte 2021.

Au nom de l'Archevêque de Brazzaville, Monseigneur Anatole Milandou, je vous invite tous avec joie à venir célébrer la Messe Chrismale, à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le mercredi 31 mars 2021 à 10 h30.

Dans le respect des gestes barrières, la participation des fidèles à cette Messe Chrismale est possible, en plus des diacres, des personnes consacrées et des délégations des séminaristes venus de nos Grands séminaristes de Brazzaville et du Petit séminaire Saint Jean.

Sur ce, je propose que chaque Curé invite 2 personnes du Conseil Pastoral Paroissial de sa paroisse à venir à cette Messe Chrismale. Je suggère que les responsables de la CDMAS, des chorales, des scholas populaires et du chœur les Amis du grégorien, en collaboration avec les responsables de la Commission diocésaine de liturgie, travaillent sur une possible limitation des acteurs chantant (…).

Avec ma communion et mon amitié fraternelle.»

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Calendrier annuel 2021

Du 26 au 28 janvier - Rencontre extraordinaire - CIO/Brazzaville
Du 13 au 16 avril - Session pastorale - CIO/Brazzaville
Du 11 au 17 octobre - 50e Assemblée plénière - CIO/Brazzaville

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire Général de la CEC

REFLEXION

Des religieux curés doyens dans l'archidiocèse de Brazzaville!

C'est une première dans l'archidiocèse de Brazzaville: des religieux qui d'ordinaire s'occupent des ministères d'aumônerie des groupes d'apostolat ou d'accompagnateurs des jeunes étudiant(e)s se sont vus *«promus»*, en cette année pastorale 2020-2021, comme curés doyens. Et à ce titre ils deviennent donc les *«yeux»*, les *«oreilles»* et la *«bouche»* de l'ordinaire du lieu. D'où plusieurs interrogations de la part de certains clercs et fidèles laïcs: pourquoi des religieux en lieu et place des abbés du diocèse? Qu'en est-il de ces curés et/ou administrateurs qui occupent pourtant les paroisses de grande taille? Une simple stratégie pastorale? Qu'à cela ne tienne, nous avons choisi de repasser en revue quelques caractéristiques de ces *«heureux élus»* (4 religieux), appelés à accompagner Mgr Anatole Milandou au cours de cette nouvelle année pastorale, qui semble être sa toute dernière (Cf. Can. 401) comme Métropolitain de Brazzaville.

1. Père Richard Le Savant Mouanda (Sacramentin)

Après avoir fait le tour des paroisses de son ordre (à Brazzaville et Pointe-Noire), le religieux sacramentin curé de saint Benoît de Nganga-Lingolo, a également un penchant pour la prière des malades; autrefois sportif et *«ami»* de l'équipe Diables Noirs, pour laquelle il célébrait même, aux dires de certains, des messes *«basses»* en vue de leur victoire.

Pour y avoir vécu d'abord comme vicaire, le nouveau curé n'est pas étranger dans sa zone pastorale. Avec 18 ans de vie sacerdotale mouvementée, le père Richard, a su tirer de nos jours le *«suc»* sur sa vie de prêtre pour pouvoir proposer des bonnes stratégies pastorales dans son doyenné pour le plus grand bien de tous. C'est l'une des conditions pour mieux rendre la confiance qui a été placée sur sa personne par son supérieur légitime ainsi que par l'ordinaire du lieu, comme lui-

Eric Béranger Nsondé

même a su le *«confesser»* le jour de son installation (Cf. La Semaine Africaine du 27 novembre 2020, p. 11). Et à l'approche des prochaines élections présidentielles de mars 2021, le père Richard aura entre autre tâche ardue, l'encadrement de la jeunesse de cette zone pastorale du sud, qui se laisse parfois facilement avoir devant les marchands d'illusions en quête de popularité et de pouvoir.

2. Père Jonas Clotaire Bangui (Spiritain)

Après un temps de mission et études en Belgique, le père Jonas est rentré au Congo, Diplôme d'études approfondie en théologie en poche (Louvain, 2008), pour occuper le poste de curé à la paroisse de Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, en remplacement de son prédécesseur le père Nicaise Ossebi qui fut également vicaire épiscopal en charge de la vie consacrée. Ses paroissiens du diocèse de Tournai en Belgique gardent de lui de très bons souvenirs: un monsieur sans problème et bon collaborateur. Il se dit d'ailleurs prêt à accueillir les confrères de tous les horizons en séjour à Brazzaville. Simple et joviale, qualités qu'il devrait également communiquer à l'ensemble de la jeunesse congolaise en tant Coordonnateur de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (Cf. CEC Décret du 31 mai 2019).

3.Père Constantin Kabasubabu (Carme Déchaux)

Si le père Constantin, originaire de la R .D. Congo, est encore à sa première expérience comme curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima à Brazzaville (depuis octobre 2019), en 32 ans de vie sacerdotale, puisqu'ordonné le 1er octobre 1988, il aura beaucoup à nous dire en tant que religieux et missionnaire sur les différents services rendus dans l'Eglise (Prieur de la communauté du Teresianum, Scolasticat des pères Carmes, maître des étudiants en théologie…), les prêtres de son doyenné et les chrétiens dans l'ensemble ne peuvent que se réjouir et profiter de son expérience, de par sa foi et sa *«fidélité»* dans le ministère. De nature taciturne, sauf quand il préside la messe, et un fin observateur.

4. Père Jean Constant Nganga Silaho (Trinitaire)

Le père Jean Constant bien qu'étant religieux est un pur *«fruit»* de nos deux Grands séminaires de philosophie Mgr Georges Firmin Singha et de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi. Envoyé en mission en terre Italienne par sa communauté, ce dernier est rentré au pays comme curé de la paroisse sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, avec une licence en théologie pastorale; prêtre dynamique et entreprenant, il a l'avantage de connaître les réalités de la chrétienté de notre archidiocèse; il n'a pas manqué d'ailleurs de remettre une contribution de 500.000 frs à l'évêque pour les travaux de réhabilitation du Petit séminaire saint Jean de Kinsoundi. En tant que curé doyen, il a été délégué par Mgr Anatole Milandou pour installer son confrère et aîné dans le sacerdoce, l'abbé Vincent de Paul Malonga comme curé de Ndona Marie de Mfilou.

Objectif visé: animer la vie des doyennés

Faisant partie désormais du collège du doyenné, nos 4 religieux auront comme mission spécifique: l'animation de la vie de leurs doyennés respectifs en esprit de communion avec l'ordinaire du lieu, selon les dispositions prévues par les normes canoniques en la matière (Can. 553; 554 et 555).

Dans un esprit de fraternité, d'humilité et de respect mutuel, il appartiendra surtout aux abbés diocésains de montrer, non pas leurs *«grades»*, mais plutôt l'esprit de collaboration en dépit du fait que les religieux ne font pas partie du *«corpus»* diocésain, mais qu'ils ont été choisis bon gré malgré eux, et qu'ils ont répondu favorablement à exercer cette mission. D'où l'invite de Mgr Anatole Milandou *«à être assidus aux réunions du doyenné»* (Cf. La Semaine Africaine du 17-11-20, p. 9).

A vous chers curés doyens, j'adresse mes vives félicitations tout en vous rassurant le soutien de mes humbles prières!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56 ; Fax : (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°001/03-2021

LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO RECRUTE UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REDACTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

1. Contexte et justification :

En fin 2019, le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo a élaboré une stratégie opérationnelle pour la période de 2020-2021 ainsi que des indicateurs clés de suivi de sa mise en œuvre. Cette stratégie comporte un ensemble d'orientations qui devront permettre au pays de contribuer à l'atteinte des objectifs du «triple milliard» formulés dans le 13ème PGT. Le Bureau de l'OMS a mis l'emphase sur la décentralisation de l'appui de l'OMS au niveau des Départements et Districts Sanitaires pour appuyer la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire 2018-2022 du pays. Six (6) Coordonnateurs départementaux de l'OMS (CDO) ont été nommés et ont coordonné en 2020 la mise en œuvre de la Stratégie Opérationnelle (le plan opérationnel de 2020) dans les 12 Départements Sanitaires que compte le pays. Un appui a été apporté également au niveau central a facilité pour élaborer les documents normatifs et mobilise les ressources pour la préparation et riposte à la COVID-19.

Au cours de l'année 2020, la mise en œuvre de ce plan opérationnel a été considérablement affectée par la nouvelle pandémie de Covid-19. L'appui de l'OMS à travers ce plan opérationnel a permis de décentraliser rapidement la riposte à la COVID -19 dans tout le pays et d'adapter cette riposte au contexte de chaque Département. Par ailleurs, La mise en œuvre du plan opérationnel a permis faciliter l'intégration de la riposte dans la continuité des soins et services de santé.

Afin de présenter le bilan des actions de l'OMS au Congo pour l'année 2020, la rédaction d'un rapport annuel 2020 a été lancé. Une évaluation externe de la contribution de l'OMS à la riposte à la COVID-19 au Congo a été conduite et un rapport a été produit. 12 rapports annuels départementaux ont été rédigés.12 rapports sur les leçons tirées au niveau central dans les 12 Départements ont été rédigés. Une ossature du rapport annuel comportant 10 têtes de chapitre a été produite pour guider la rédaction de ce rapport. Les 10 têtes de chapitres ont été reparties entre le personnel technique du Bureau pour fournir des détails pour la finalisation de la rédaction du rapport annuel 2020.

Dans ce contexte que le Bureau de l'OMS au Congo envisage recruter un consultant national pour finaliser la rédaction du rapport annuel 2020 du Bureau.

2. Objectif:

- Produire le rapport annuel 2020 du Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo.
- Faciliter son adoption ;
- Faciliter son édition ;

3 . Principales tâches

- Compléter le plan du rapport et le faire valider ;
- Collecter les contributions des personnes en charge de fournir les éléments détaillés pour la rédaction de chacun des 10 chapitres du rapport
- Analyser les contributions technique, logistique et financière de l'OMS au Gouvernement de la République du Congo en 2020 ;
- Recenser les principaux les leçons tirées, les défis et les perspectives en lien avec la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle au cours de l'année 2020 ;
- Rédiger et faire valider le rapport annuel 2020 ;
- Coordonner la relecture du rapport et l'intégration des observations ;
- Assurer l'édition du rapport.

4. Approche méthodologique et documents de travail:

Le consultant sera sous la coordination du Représentant de l'OMS au Congo et la supervision du Conseiller en charge des politiques et systèmes de santé (HSS).

Il devra travailler avec les personnes ressources du Bureau pour collecter, analyser et synthétiser l'ensemble des documents disponibles (la stratégie opérationnelle 2020-2021, le PNDS 2018-2022, le rapport d'évaluations externe de la contribution de l'OMS à a riposte COVID-19 2020, les histoires de bonnes pratiques, les rapports annuels 2020 des CDO, les résultats d'analyse des 18 indicateurs…) Pour alimenter le rapport annuel 2020.

Les 10 têtes de chapitres disponibles doivent constituer le fil conducteur du rapport. Des analyses plus approfondies des résultats, dans les 12 DDS devront être affinées, illustrées et bien documentées pour permettre de tirer les leçons tirées de l'appui de l'OMS en 2020.

A chacune des étapes de ce rapport, le consultant devra mener des consultations avec les personnes ressources pour leur validation. Un point sur l'état d'avancement du travail devra fait régulièrement au conseiller HSS et rapporté au Représentant de l'OMS.

5. Qualifications, Expériences et compétences requises:

Le consultant national doit :

- Être détenteur d'un diplôme universitaire en Santé publique (niveau maitrise et plus) sciences sociales;
- Avoir une connaissance soutenue de la langue française (écrite et orale) ;
- Avoir une bonne connaissance analytique des questions de santé, notamment des ODDs;
- Avoir une solide expérience dans la conception et la rédaction des documents y compris les rapports d'activités ;
- Avoir une excellente compétence en relation inter personnelle et organisationnelle
- Avoir une capacité à travailler en équipe, sous pression et dans un environnement multiculturel

6. Grade, lieu et durée de la consultation:

Le consultant national sera rémunéré au grade NOC conformément aux dispositions prévues par l'OMS. Il sera basé à Brazzaville et travaillera dans les locaux du Bureau de l'OMS au Congo pendant une durée d'un (1) mois, pour compter du 1er Avril 2021.

7. Envoi des candidatures:

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation, le CV et les justificatifs des diplômes doivent être adressés à Monsieur le représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulle ,enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le Vendredi26 Mars à 12h00 mn

Fait à Brazzaville le 19 Mars 2021

GRAND PRIX DES EDITIONS ICES 2021

Le Pr Roger Armand Makany couronné

Grâce à ''Initiation à la prospective'', un livre écrit sous sa direction conjointement avec Mme Moyo Nzololo, MM. Destin Bassoka et Gilles Davy Luyindula Makany, publié pour la première fois par les Editions ICES (Paris, France), en 2016 – et retiré chaque année à plus de 1.500 exemplaires -, le Prof Roger Armand Makany a été désigné lauréat du Grand Prix des Editions ICES (Paris, France). Le promoteur de l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE) a reçu la mention ''Grand Auteur parmi les auteurs et ayant apporté le plus grand bénéfice à l'humanité''.

Roger Armand Makany

Le Prix du Groupe ICES est composé d'un diplôme individuel «Lauréat Prix du Groupe ICES, année en cours» remis à l'auteur ou aux co-auteurs de l'ouvrage; des autocollants «Prix du Groupe ICES de l'année en cours» qui seront apposés sur l'ouvrage; et d'une somme symbolique correspondant à un pourcentage des ventes ou une édition d'un autre livre à compte des Editions ICES.

A signaler que le Groupe ICES attribue un prix littéraire à des auteurs dont l'ouvrage a été le mieux vendu au cours de l'année. Ce prix est international et est délivré en Europe, en Amérique ou en Afrique chaque année au mois de mars. Il est ouvert à tous les auteurs ayant publié aux Réseaux du Groupe ICES: Éditions ICES; L'Harmattan; Kounzilat-Éditions; Editions EKI; Océan & Partners. Il ne peut être attribué deux fois au même ouvrage, sous quelque forme que ce soit.

Le jury est composé de trois membres du Groupe ICES et deux issus de la Société civile.

La cérémonie de la remise du Prix du Groupe ICES se déroule au siège de cette maison d'édition ou en tout autre lieu convenu avec l'auteur ou les auteurs de l'ouvrage. Souvent, c'est lors des différents salons du livre en Europe ou en Amérique.

Pour la petite histoire, Roger Armand Makany est Professeur titulaire des universités.

Grand Officier dans l'Ordre du Mérite congolais, il est récipiendaire de plusieurs distinctions nationales et internationales: Honorary Professor of the Academic Union, Oxford, UK, Triomphe d'Honneur et de Mérite, Prix du Grand Manager africain, Trophée des créateurs «les Sanzas de Mfoa», Trophée Muana Mboka, Trophée du Vaillant Africain, Trophée Notre Beau Métier, Prix Titans «Continental Winner», Prix de Grand défenseur de l'éducation professionnelle, The Platinium Technology Award for Quality and Best Trade Name.

Membre du Comité de riposte à la pandémie de coronavirus (COVID-19) au Ministère de l'enseignement supérieur, il est ambassadeur de la paix et membre du Conseil national de l'enseignement supérieur.

Faisant suite à l'appel du Secrétaire Général du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) invitant les promus de l'institution à se mobiliser, pour mener des réflexions méthodiques et audacieuses capables d'apporter des contributions concrètes à la pandémie du COVID-19 qui paralyse le monde, tant au niveau sanitaire, socio-économique que politique, il a publié, l'année dernière, *«Expérience du coronavirus au Congo: Quelles leçons pour l'avenir?»*, un livre paru aux Editions ICES qui lui a valu les félicitations du CAMES.

Véran Carrhol YANGA

LU POUR VOUS

''Tout sur l'AC Léopards de Dolisie ou les Fauves du Niari''

C'est le titre d'un ouvrage consacré à cette équipe de football créée en 1954, dont l'auteur est Eugène Nimbi, observateur attentif de la pratique du sport en Afrique centrale. L'auteur restitue dans les 106 pages du livre et dans les moindres détails l'information relative à la genèse de l'équipe, à son palmarès national, aux difficultés rencontrées et aux sacrifices consentis par les dirigeants. Sous la présidence de Rémy Ayayos Ikounga, cette équipe a remporté des titres nationaux et a été vainqueur en 2012, de la Coupe de la confédération africaine de football.

Eugène Nimbi

La couverture du livre

Au Congo-Brazzaville, relève l'auteur de ce livre paru en 2014 aux Editions l'Harmattan-Congo, le Club AC Léopards, ''Les Fauves du Niari'', était presqu'inconnu, il y a plusieurs années, car ne faisant pas écho sur le plateau sportif africain. Fort heureusement, l'arrivée de Rémy Ayayos Ikounga à la tête de la section football en novembre 2008 et à la présidence générale de l'équipe, le 7 février 2011, fait de l'AC Léopards un groupe discipliné et soudé. Le staff technique, les administrateurs, le bureau des sages, les cellules des supporters et les joueurs décident de mettre ensemble leurs ambitions et leur foi pour sortir l'équipe de l'eau.

Désormais, toutes les parties lisent les signes du temps pour pouvoir gérer collégialement le groupe. Ils forgent une vision de combat et donnent à l'équipe un esprit enthousiaste, persévérant et extrêmement endurant. Le président Rémy Ayayos Ikounga corrige de nombreuses anomalies du système obsolète dans un environnement hostile aux changements. En effet, il fallait avoir de l'audace et de la détermination pour pouvoir procéder au nettoyage des tares psychologiques, sociales et économiques.

Les dirigeants du sport au Congo, poursuit-il, ont tendance à oublier que le football est devenu un ''business''; un monde des affaires, facteur de la mobilité des personnes, des biens, des capitaux, des services et de la culture. Or la ville de Dolisie manque de tout, il n'y a ni usine, ni musée, ni stade omnisports, etc., le petit stade Pont construit avec 3500 places, restauré rapidement à la faveur de la municipalisation accélérée et débaptisé Stade Denis Sassou-Nguesso en 2006 est très loin de combler les attentes des populations sportives et celles des institutions internationales.

Au regard de cette précarité totale, le président Rémy Ayayos Ikounga a très vite compris que le capital humain (l'imagination, l'audace, l'intelligence, etc.) est la dernière énergie à exploiter.

Peut-on faire semblant d'ignorer un tel mérite, s'interroge l'auteur? Désormais, fait-il savoir, les poulains du président Ayayos ne reculent devant rien. Ils bravent la peur de l'inconnu, brisent le doute et annihilent les suspicions dans le groupe. Ainsi, tout au long du parcours ''Ayayosien'', l'AC Léopards étonne, émerveille en maturité. L'équipe fait rêver les Dolisiens. Aujourd'hui, ''les petits mwana'' de papa Ayayos avalent les grands clubs du continent. Les plus résistants échappent à la fureur des Fauves par des matchs nuls. Les matchs de compétition de haut niveau sont désormais accessibles aux Congolais.

Après trente-huit ans d'absence, le drapeau tricolore flotte et ''La Congolaise'' (l'hymne national) retentit à nouveau dans la plupart des grands stades du continent.

Avant d'atteindre cet âge de gloire collective, précise-t-il, l'AC Léopards a connu des moments difficiles. Plusieurs facteurs de blocage ont souvent enrayé les efforts de quelques bonnes volontés. On peut citer, pêle-mêle, la suspicion entre dirigeants, le manque de supports financiers, la vision politique très limitée, etc. Malgré tous les handicaps, l'équipe n'a jamais cédé au découragement. Elle a toujours agi comme pour continuer le combat. Match après match, quel que soit le résultat, l'équipe est toujours restée soudée.

Soutenus et encouragés par un président charismatique, en la personne de Rémy Ayayos Ikounga, les joueurs oublient vite les souffrances des entraînements et courent ensemble après le même idéal pour le bonheur du peuple congolais tout entier. Bravo les Fauves!

Après ses études supérieures faites successivement à l'Université Marien Ngouabi (1974-1980) et à Paris I Panthéon-Sorbonne (1982-1987), Eugène Nimbi est rentré au pays en 1988. Il a passé six ans à l'Université Marien Ngouabi comme chargé de cours en histoire, et a déjà publié plusieurs travaux sur le sport.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

«Na bolingo», nouveau single de Parfait Young

Artiste-musicien, chanteur, guitariste et arrangeur congolais qui monte en flèche, Parfait Young (Parfait Olivier Yongmonkofina Mbolo à l'état civil) vient de mettre sur le marché un nouveau single, *«Na bolingo»* (traduire avec amour). Un opus estampillé Promius, son propre label de production, que l'artiste a enregistré dans son propre studio, sis 974, rue Sounda, au Plateau des 15 ans, à Moungali, le 4e arrondissement de Brazzaville.

Parfait Young aurais aimé chanter *«Na bolingo»* avec Edo Ganga, le cofondateur, à Kinshasa, de l'OK Jazz, et des Bantous de la capitale, à Brazzaville. Mais malheureusement, celui-ci a été rappelé à Dieu quelques jours avant l'enregistrement de la chanson.

«Na bolingo», c'est tout simplement, avec amour. Dans cette chanson, je fais allusion à tout ce qui se passe dans l'amour. Pourquoi? Parce qu'il y a certaines personnes qui conçoivent l'amour comme si, moi, je t'aime, il faut que tu fasses ce que je veux. Or, ce n'est pas ça. Une fois que vous êtes ensemble, il faudrait que tu saches que l'amour ce n'est pas seulement qu'on fasse ce que tu veux, mais, tu dois aussi faire ce que l'autre veut. C'est cela le vrai amour», explique-t-il.

La pochette du nouveau single

Le nouveau single de Parfait Young est sur le marché depuis quelques jours seulement. Il est distribué par la maison Milive. Le clip, lui, a été réalisé à Brazzaville par un jeune Congolais et, de l'avis de beaucoup de mélomanes, il est de bonne facture.

«Na bolingo» est une belle rumba, mais à la sauce Parfait Young: *«C'est une rumba, mais made in Parfait Young. J'ai vraiment aéré la chanson qui est vraiment formidable, formidable. En tout cas, si vous n'aviez pas eu de l'amour envers Parfait Young, je ne serais pas interviewé par vous. C'est parce que vous avez de l'amour envers moi que vous m'avez ouvert les colonnes de votre grand journal. Ça veut dire que même si, un jour, on se sépare, de quelque manière que ce soit, ce serait mieux d'avoir la reconnaissance et pouvoir toujours traiter l'autre avec amour».*

«La singularité de «Na bolingo», c'est que c'est une chanson que je voulais chanter avec le patriarche Edo Ganga, le cofondateur des emblématiques O.K. Jazz, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, et Bantous de la capitale, au Congo. Mais malheureusement, pendant que je m'arrangeais à le faire venir, tous les contacts étaient déjà pris, trois jours avant la date convenue, il a été rappelé à Dieu. Ce que j'ai regretté amèrement. Voilà pourquoi j'ai donné plus de priorité à cette chanson, en attendant la sortie de mon EP. C'est aussi pour moi une façon de lui rendre hommage pour tout le travail qu'il a fait pour la musique congolaise; pour que les gens ne puissent pas non plus aussi l'oublier, lui qui était le patriarche de la musique congolaise», soutient l'artiste dont le programme prévoit un voyage à l'étranger: *«Si tout va bien, j'ai une invitation de l'extérieur du pays dont je préfère d'abord taire le nom. Ce sera pour le mois de mai prochain. Mais, en attendant, je me consacre à la promotion de «Na bolingo», pour que les gens l'écoutent et mesurent la pleine mesure du savoir-faire de l'artiste que je suis. J'espère que cet opus récoltera le succès escompté, parce que j'y ai mis tout mon cœur, toute ma virtuosité.»*

A rappeler qu'avant «Na bolingo», Parfait Young avait mis sur le marché, l'année passée, un autre single: «Akawé» (Je t'aime, dans une langue parlée à l'Ouest de la République Démocratique du Congo).

V. C. Y.

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 03/2021/ PD-PAC/UCP/RPM

«Recrutement de deux consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest»

1. Contexte et justification

1.1 Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement de deux consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest.

1.2 Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant

La mission a pour objectif principal de faire les audits techniques des infrastructures et équipements réalisés à Okombé, Oyo Akondo et Etoumbi. Pour ce faire, le PDPAC envisage le recrutement d'un pool de deux consultants individuels comprenant des spécialistes en froid et en adduction d'eau.

De façon spécifique, il s'agit de:

• Vérifier la qualité d'exécution et la conformité des diverses constructions et équipements par rapport aux prescriptions techniques;
• Évaluer les travaux exécutés et le niveau d'exécution de chaque infrastructure ou équipement et le niveau global d'avancement physique de chaque marché ou convention;
• Évaluer le niveau d'exécution financier de chaque marché/convention et s'assurer de la validité des garanties;
• Elaborer le décompte définitif des travaux de chaque marché terminé ou le décompte des travaux correspondant au niveau actuel d'exécution de chaque marché;
• Evaluer les retards d'exécution de chaque marché assortis des sources de retard;
• Formuler des recommandations à la suite des diagnostics et constats faits.

3. Qualité et Profil des consultants

1- Le consultant doit être un ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique, de niveau Bac+ 5 ou équivalent avec aussi de bonnes connaissances en matière de centrale photovoltaïque. Il doit avoir au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou audit technique d'installation d'équipements frigorifiques et de centrale photovoltaïque dont au moins 3 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installations de machines frigorifiques et 2 références dans le contrôle des travaux/audit technique d'installation de centrale photovoltaïque. Il doit maitriser les logiciels de base (Excel, Word) et savoir bien utiliser le GPS. Il doit voir une bonne capacité d'investigation technique et d'analyse.

2- Le consultant doit être un ingénieur hydraulicien, de niveau Bac+ 5 ou équivalent ayant au moins 10 ans d'expériences professionnelles. Il doit justifier au moins 5 références en contrôle de travaux et/ou d'audit technique de système d'adduction d'eau en eau potable dont au moins 3 références concernant la construction de système d'adduction d'eau à partir de forage et 1 (une) référence de système d'adduction d'eau avec forage et pompage avec énergie solaire. Il doit maitriser les méthodes d'essai de débit de forage en vigueur et l'utilisation de GPS. Il doit aussi savoir bien utiliser les logiciels informatiques de base (Word, Excel) et de dessin (AUTOCAD, COVADIS…). Il doit posséder une bonne connaissance de la gestion des marchés publics et avoir une bonne capacité d'analyse.

NB: Fournir les preuves de toutes les informations données

4. Durée et lieu de la mission

La durée totale de la mission est de 20 jours pour chaque consultant. Les lieux de travail sont:

• Oyo Akondo, Okombé (Département de la Cuvette) et Etoumbi (Département de la Cuvette-Ouest) pour l'ingénieur de génie civil spécialisé en bâtiment et l'ingénieur hydraulicien;
• Okombé (Département de la Cuvette) pour l'ingénieur électromécanicien spécialisé en système frigorifique/génie climatique.

Manifestation d'intérêt

Le PD-PAC invite les candidats intéressés à se faire connaître et à fournir des informations pertinentes (preuves) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, CV détaillé, etc.) Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode «Sélection de consultants à Titre Personnel (STP)».

Le Consultant retenu sera invité à présenter une offre technique et une offre financière.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

5. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 07 avril 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N° 03/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le Recrutement de deux consultants individuels pour la réalisation des audits techniques des infrastructures et équipements divers à Okombé, Etoumbi et Oyo Akondo dans les Départements de la Cuvette et de la Cuvette-ouest».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
Secrétariat, «VILLA Maison Blanche», derrière l'Ambassade
des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES / Brazzaville,
Téléphone: (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11,
Email: pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN SANTÉ PUBLIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Les lauréats de la 2e promotion du Master en santé publique ont reçu leurs diplômes

La cérémonie de congratulation et de remise de diplômes aux lauréats de la deuxième promotion du Master en santé publique en cours du jour, et de la première promotion en cours du soir, lancées en novembre 2018, a eu lieu vendredi 12 mars dernier au siège du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), à Brazzaville. Sous la supervision du Pr. Pierre Marie Tebeu, directeur général par intérim du CIESPAC, en présence de Placide Iloki, représentant de la CEMAC, Florent Balandamio, directeur cabinet de la ministre de la Santé, etc.

Les heureux lauréats immortalisent l'instant par une photo de famille

Au total, 31 lauréats sur 42 régulièrement inscrits ont satisfaits aux exigences de cette école inter-Etats, en décrochant leur Master en trois spécialités. six en gestion des établissements et services de santé, 17 en gestion des programmes de lutte contre les endémo-épidémiologies et huit en santé communautaire et promotion de la santé. La distinction de meilleur des meilleurs a été décernée à la Congolaise Zita Glaria Ondzié pour l'ensemble de ses travaux. Le Dr Joseph Abel Chouabou, de nationalité camerounaise, est sorti major de sa promotion en gestion des épidémiologies. Le CIESPAC est une institution inter-Etats de formation en santé publique des étudiants et cadres ressortissants des pays membres de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale et d'ailleurs. Les 31 récipiendaires de cette deuxième promotion (cours du jour) et de la première promotion (cours du soir) sont issus de la République du Congo, du Cameroun, du Gabon, de Guinée Equatoriale, de la République démocratique du Congo, de la République centrafricaine, du Tchad, du Burkina Faso…

Le Pr. Pierre Marie Tebeu, félicitant les récipiendaires pour la qualité de leurs travaux, a indiqué que les mémoires soutenus par les apprenants ont été recadrés sur les thématiques de santé publique de l'heure, afin de répondre aux besoins réels des populations et des pays.

Réagissant à sa distinction, Zita Glaria Ondzié dont le travail a été jugé excellent par le jury a souligné la valeur incitative de *«la détermination. Quand on veut, on peut. Si je me suis distinguée des autres, il n'y a pas de secret, si ce n'est la détermination et la persévérance dans ce que je fais»*.

Marcellin MOUZITA

TRANSPORTS

Les populations de Mossendjo soulagées!

Le titre de transport pour effectuer le trajet Dolisie-Mossendjo coûte désormais 5.000 au lieu de 8.000 F.CFA. C'est la grande décision prise récemment par les transporteurs routiers exerçant sur ce tronçon de quelque 175 Km. Une annonce saluée par les voyageurs de cette partie et les populations.

Une vue de la gare routière de Dolisie (ph. d'arch 2016)

La décision a été prise lors d'une réunion extraordinaire du Collectif des transporteurs routiers de l'axe Mossendjo-Dolisie tenue le 28 mars à Dolisie, sous la houlette de son président Rolland Makaya-Sangou.

Parmi de nombreux points abordés, l'épineux problème des coûts de transport entre Dolisie, chef-lieu du Niari et Mossendjo, deuxième grande ville du département. A l'unanimité, ils ont décidé de baisser les prix de 8.000 à 5.000 F.CFA, compte tenu des *«difficiles conditions financières»* des populations en ce temps de crise économique que traverse le pays. *«Pour remplir une petite voiture de quatre places, on peut passer au moins trois jours à la gare routière (de Mossendjo ou de Dolisie, NDLR). C'est un véritable manque à gagner pour nous. Après réflexion, nous avons supposé que les voyageurs jugent trop prohibitifs les prix que nous pratiquons»*, explique Rolland Makaya, joint au téléphone. *«Voilà pourquoi, nous avons estimé qu'il fallait baisser les coûts des transport de 37 %. Au lieu de 8.000, les voyageurs devraient dorénavant payer seulement 5.000 F.CFA. Il fallait bien le faire parce qu'on ne pouvait plus continuer à pénaliser les voyageurs, car ces mêmes voyageurs sont des pères, des mères, des oncles, bref, des parents»*, poursuit M. Makaya-Sangou qui s'est dit aussi satisfait de l'état de la route.

Pour les observateurs, cette décision n'est pas innocente; ils ont plutôt emboîté le pas à la société de l'homme d'affaires et député, François Ndouna, qui facture le voyage à 5.000 F.CFA. *«Ils n'ont pas supporté cette concurrence»*, a commenté un habitant de Mossendjo sous couvert d'anonymat. Une rivalité à l'avantage des populations à en croire les réactions des ressortissants de Mossendjo sur les réseaux sociaux. *«Merci beaucoup mes chers parents transporteurs d'avoir pensé à réduire le tarif du billet de 8.000 à 5.000. Cela va alléger les souffrances de nos parents qui empruntent la ligne Dolisie-Mossendjo»*, a écrit sur Facebook, Eloi Ihouangou-Nzamba, ressortissant de Mossendjo basé à Dolisie.

John NDINGA-NGOMA

INITIATIVES

Les horticulteurs du Congo racontent

Les horticulteurs de Brazzaville nous ont raconté, le 13 février 2021, ce qu'ils rencontrent comme obstacles et difficultés dans l'exercice de leur profession. Pourtant noble et passionnante la profession de pépiniériste semble avoir de l'avenir même si les horticulteurs se disent négligés et abandonnés à leur sors.

On les rencontre partout dans les coins de Brazzaville. Et leur appellation crée souvent des confusions. Le métier c'est l'horticulture. Ceux qui l'exercent s'appellent horticulteurs, pépiniéristes ou fleuristes. C'est une branche de l'agriculture spécialisée dans la production des plantes: plantes pérennes ou ligneuses d'extérieur, plantes d'ornement ou d'embellissement en intérieur mais qui demandent plusieurs années de culture avant d'être commercialisées. Les fleuristes vendent et entretiennent les fleurs.

En effet, ce travail ouvre des portes de connaissance et d'opportunité pour beaucoup d'entre eux qui y trouvent des marchés et du busines dans l'entretien des jardins et font de la vente des fleurs ou de plantes leur principale activité génératrice de revenus. Mais comme dans tous les métiers, celui de fleuriste se heurte aussi à des difficultés spécifiques. Surtout pendant la saison sèche quand la terre est tassée et devient dure et que s'y ajoutent les problèmes d'approvisionnement en eau d'arrosage.

Les plantes à fleur sont très exigeantes en eau. Il faut les arroser constamment. Un manque d'eau se traduit par des plantes asséchées et des ventes raréfiées. Pour maintenir le niveau d'activité habituelle, il faut recourir à des parades parfois pénibles et couteuses: creuser un puits, ou signer un bail d'approvisionnement en eau chez les voisins proches.

Tout aussi couteux est le problème de l'entretien des plantes souvent attaquées en période de saison sèche par des champignons microscopiques et une multitude d'insectes nuisibles: fourmis, cochenilles, escargots et autre limasses raffolent des feuilles des plantes à fleur. Parfois, sous les racines se logent aussi des vers rongeurs. Pour contrer toutes ces menaces il faut recourir aux produits phytosanitaire dont les prix varient de 5.000 à 15.000 F.CFA ou plus. Les horticulteurs appellent à l'aide. Ils souhaitent que l'Etat leur porte du secours, par exemple dans la facilitation des espaces et dans l'octroi des outils aratoires et utilitaires (les houes, pelles, brouettes, machettes, fourches, sarcloirs etc.). Sans compter la livraison de la terre à humus, de l'engrais, et des insecticides.

De même, ils souhaitent que le ministère de l'Agriculture et de l'artisanat puisse penser à eux pour la subvention d'autres variétés d'espèces rares et l'ouverture des marchés à l'extérieur pour l'exportation des fleurs et plantes. Gaëtan Biamogo, 30 ans d'expériences et qui bénéficie d'un espace gratuit offert par l'Etat congolais sans payer d'impôt, et son voisin Severin sont reconnaissants. Mais d'autres fleuristes sont moins contents: Brice, fleuriste à la Frontière, se dit mécontent d'avoir à payer 2.500F CFA par mois auprès des Eaux et forêts.

Ils ont tous de la difficulté à s'approvisionner en fleurs à planter et à bouturer. Ils utilisent actuellement les morceaux de bidon d'huile, des bouteilles d'eau minérale et des sacs de ciment depuis l'interdiction des sachets en plastique. Le métier d'horticulteur connaît une évolution. Les jeunes s'y intéressent de plus en plus. Contrairement à la tradition, même les plantes non fruitières ont maintenant de la valeur. Le Congolais agrémente de plus en plus sa parcelle en fleurs.

Chansnelle ISSAKA et Ella ANGOUONO
(Stagiaires)

DROITS DES FEMMES

Encore des efforts pour mettre fin au mariage des adolescentes

Dix millions de mariages d'enfants supplémentaires risquent d'être conclus d'ici à la fin de la décennie, menaçant ainsi d'écraser des années de progrès pour réduire cette pratique. C'est ce que révèle une nouvelle analyse publiée par l'UNICEF, à l'occasion de la Journée internationale de la femme le 8 mars 2021, célébrée sous le thème: *«Leadership féminin: pour un futur égalitaire dans le monde de la COVID-19»*.

L'ONU compte protéger des millions de filles du mariage précoce d'ici à 2023

Le rapport, intitulé COVID-19: A threat to progress against child marriage (COVID-19: une menace pour les progrès enregistrés contre le mariage des enfants), prévient que les fermetures d'écoles, les contraintes économiques, la perturbation des services, les décès durant la grossesse et les décès parentaux imputables à la pandémie augmentent les risques de mariage pour les filles les plus vulnérables.

Même avant la COVID-19, 100 millions de filles étaient déjà exposées au risque d'être mariées pendant leur enfance durant la prochaine décennie, malgré un recul considérable de cette pratique dans plusieurs pays au cours des dernières années.

Ces 10 dernières années, la proportion de jeunes femmes dans le monde mariées durant leur enfance a baissé de 15 %, passant de près d'une femme sur quatre à une femme sur cinq. Environ 25 millions de mariages ont ainsi été évités, mais ces progrès sont à ce jour compromis. *«La COVID-19 a aggravé une situation déjà difficile pour des millions de filles. La fermeture des écoles, l'absence des amis et des réseaux de soutien et l'augmentation de la pauvreté ont ravivé un incendie que le monde avait déjà du mal à éteindre. Mais, nous pouvons et nous devons mettre fin au mariage des enfants»*, a déclaré Henrietta Fore, directrice générale de l'UNICEF.

Pour la diplomate onusienne, la Journée internationale des femmes est le moment idéal pour se rappeler ce que risquent ces filles si nous n'agissons pas tout de suite, à savoir la perte de leur éducation, de leur santé et de leur avenir.

Le mariage des enfants augmente également les risques de grossesse précoce et non planifiée, et donc de complications et de mortalité chez la mère. Cette pratique a de lourdes conséquences sur leur santé mentale et leur bien-être.

Les restrictions en matière de déplacements et l'éloignement social liés à la pandémie compliquent l'accès des filles aux soins de santé, aux services sociaux et au soutien de la communauté qui les protègent du mariage des enfants, des grossesses non désirées et de la violence liée au genre. Tandis que les écoles restent fermées, les filles sont plus susceptibles d'abandonner l'école et de ne pas y retourner. Les pertes d'emploi et l'insécurité économique accrue peuvent également contraindre les familles à marier leurs filles, afin d'alléger leur fardeau financier.

Quelque 650 millions de filles et de femmes à travers le monde ont été mariées durant leur enfance, selon les estimations, et près de la moitié de ces mariages auraient eu lieu au Bangladesh, au Brésil, en Éthiopie, en Inde et au Nigéria. Pour compenser les effets de la COVID-19 et mettre un terme à la pratique d'ici à 2030, conformément à la cible des objectifs de développement durable *«nous devons considérablement accélérer le rythme de nos progrès»*, a souligné la directrice générale de l'agence onusienne pour l'enfance. *«Un an après le début de la pandémie, il est nécessaire d'agir immédiatement si nous souhaitons en atténuer les retombées sur les filles et leur famille»*, a ajouté Henrietta Fore.

Pour la directrice générale de l'ONU Femmes, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka les femmes sont également au premier plan de la lutte contre la COVID-19, en tant que travailleuses de première ligne et professionnelles de santé, en tant que scientifiques, médecins et pourvoyeuses de soins, mais elles sont pourtant payées 11% moins que leurs homologues masculins à l'échelle mondiale. Une analyse des groupes de travail sur la COVID-19 de 87 pays a révélé que la parité entre les sexes n'avait été atteinte que pour 3,5% d'entre eux seulement. *«Parmi les interventions les plus efficaces et exemplaires qui ont été menées jusqu'à présent pour lutter contre la pandémie de COVID-19, certaines l'ont été par des femmes»*, a-t-elle soutenu.

La Journée internationale de la femme, a conclu la directrice exécutive de l'ONU Femmes, invite chacun d'entre nous à reconnaître les compétences de leadership et le potentiel des femmes, ce qui nous rapprochera de l'équité hommes-femmes.

Espérancia MBOSSA OKANDZE

FOOTBALL/DIABLES-ROUGES

Quelle équipe face au Sénégal?

Barthélemy Ngatsono

Alors que l'équipe nationale du Congo devrait compter sur un effectif de qualité pour battre le Sénégal vendredi 26 mars prochain au Stade Massamba-Débat, bon nombre de ses joueurs basés en France et en Bulgarie seront absents. Leurs clubs respectifs ont refusé de les libérer en s'appuyant sur une circulaire de la FIFA, ce qui affaibli son potentiel.

Parmi les 30 éléments convoqués initialement par Barthélemy Ngatsono, pas moins de dix ne pourront donc pas disputer les deux matchs restants (avec celui contre la Guinée-Bissau le 30 mars en déplacement) sauf si le Gouvernement congolais met à leur disposition un jet privé au retour dans leurs clubs. C'est ce qu'exige son homologue de France qui, sous la pression de plusieurs fédérations africaines, a accordé finalement une dérogation aux joueurs évoluant sur son territoire.

Devant cet état de fait, l'entraîneur Barthélemy Ngatsono a annoncé vendredi 19 mars dernier n'avoir la garantie que des joueurs évoluant en Turquie (Thievy Bifouma), en Grèce (Delvin Ndinga), en Belgique (Guy Mbenza), en Suède (Ravy Tsouka), en Angleterre (Dylan Bahamboula et Christopher Missilou), à Malte (Christoffer Mafoumbi), en Allemagne (Silvère Ganvoula) et à Oman (Béranger Itoua et Junior Makiessé). Tous étaient attendus lundi 22 mars. Par contre, il a mis une croix, bien malgré lui, sur Gaïus Makouta et Bradley Mazikou (Bulgarie), Bevic Moussiti Oko, Morgan Poaty, Prince Ibara et Dylan Saint Louis (France). Même la participation du solide défenseur Fernand Mayembo et de son coéquipier du Havre (France), le milieu de terrain Nolan Mbemba, en négociation avec leurs dirigeants pour obtenir leur libération, est incertaine. Déjà, le club exigeait qu'ils ne disputent que le match contre le Sénégal pour vite rentrer en France le 27 mars.

Pour faire face à la situation, Ngatsono a dit se préparer à jeter dans le bain probablement plusieurs joueurs issus du championnat du pays. Il avait déjà dû prendre des précautions en appelant huit d'entre eux dans la liste initiale, et deux issus de clubs du continent africain, notamment Harris Tchilimbou (Bloefontein/Afrique du Sud) et Rady Ovouka (Hearts of Oak/Ghana).

Enfin, Barthélemy Ngatsono a clarifié les absences de Brice Samba et Mavis Tchibota, pour tordre le cou aux rumeurs... Le premier, a-t-il affirmé, «était d'accord au départ, mais après la convocation définitive, son club a envoyé un mail informant qu'il était blessé». Concernant le second, son retrait de la liste est justifié par le refus catégorique de son club dès la pré-convocation.

Il faudra donc attendre encore pour connaître le ''Onze national'' congolais qui défiera le Sénégal, le premier des deux derniers adversaires des Diables-Rouges dans les éliminatoires de la CAN 2022.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FECOFOOT

En pensant aux Diables-Rouges...

Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), réuni en session samedi 20 mars à Brazzaville, s'est penché sur plusieurs dossiers. Son président, Jean-Guy Blaise Mayolas, a saisi cette occasion pour inviter les membres *«à travailler dans la cohésion, afin de conduire les Diables-Rouges à une victoire éclatante les 26 et 30 mars prochains»*.

La proximité du match décisif des Diables-Rouges pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, contre le Sénégal, n'a donc pas échappé au président Jean-Guy Blaise Mayolas. Une victoire propulsera le Congo au tournoi final qui se déroulera au Cameroun, cinquante ans après l'unique titre continental des Diables-Rouges remporté dans ce pays. D'où l'impératif de se mobiliser autour de l'équipe nationale. Tous doivent se mettre en branle, en élaborant une stratégie collégiale pour faire échouer l'apocalypse annoncée depuis le tirage au sort de cette compétition qui a placé l'ogre sénégalais dans le groupe du Congo. Il y a un deuxième ticket à prendre, et il est à prendre contre cet adversaire pourtant craint et redouté, avant d'être consolidé lors de la dernière journée, en déplacement en Guinée-Bissau.

Le Comité exécutif en conclave

Examinant l'ordre du jour de leur session, les membres ont, entre autres, adopté avec amendements le procès-verbal de la réunion du Comité tenue à Douala, en marge de la phase finale du CHAN. Ils ont ensuite entériné les décisions du Comité d'urgence du 4 mars dernier relative à la mise en place de la Coordination technique des Diables-Rouges pour les matches Congo-Sénégal et Guinée-Bissau-Congo et adopté le budget exercice 2020 qui s'élève en dépense et en recettes à 2.379.393.679 francs CFA.

Mais le Comité exécutif renvoyé au 20 mai 2021 à Pointe-Noire, les points concernant le rapport financier 2020, celui d'activités de la même année, l'information relative à la sensibilisation sur les règlements des corps de métiers et les propositions des membres des commissions permanentes de la Fédération.

Sur l'ouverture de la saison 2020-2021 en Ligue 2 et du championnat du foot féminin, le Comité exécutif a décidé de la tenue d'une réunion tripartite Fédération, Ligue nationale et Commission du foot féminin afin de prendre des décisions concrètes sur l'organisation de ces compétitions.

G.-S.M.

RENCONTRE

Sur les traces d'Edmond Ibayi

Ancien international congolais de football, la cinquantaine révolue, Edmond Ibayi vit depuis plus de vingt ans dans l'Ile de Corse (France). Il a procuré des joies et des peines à ses fans de 1982 à 1990 en clubs comme en sélection au Congo, au Gabon et en France. Dans l'entretien ci-dessous, il nous parle de son parcours de footballeur, du football congolais et du reste.

Un mot sur vos débuts comme footballeur...?

**J'ai commencé à taper dans un ballon en chiffons, comme la plupart des jeunes africains entre 5 et 6 ans, dans mon petit village Poumbou (Ngouanga-PCA de Banda). Mais, j'ai vraiment découvert le plaisir du football en signant une licence dans le petit club de mwana-foot nommé Liverpool, à Pointe-Noire, que m'avait conseillé mon ami Blanchard Mombo en 1982. Après deux ans de plaisir et de joie passés avec cette équipe, j'ai tapé à l'œil d'un dirigeant. Je n'ai pas longtemps hésité à le suivre dans son club, V.Club-Mokanda, en faisant partie de l'effectif des juniors. François M'Pelé, à l'époque entraîneur de l'équipe première, m'a rapidement intégré dans l'équipe A, et 3 ans plus tard j'étais appelé en équipe nationale.

Que devenez-vous?

**Je suis un retraité du football reconverti, tout naturellement, comme entraîneur. J'ai suivi toutes les formations et passé mes diplômes au Centre technique de Clairefontaine jusqu'à obtenir le Diplôme d'entraîneur de football (DEF). Actuellement entraîneur général du club de la ville où je réside, «J.S BONIFACIO», pour la mise en place d'une politique de formation des jeunes, je suis en même temps l'entraîneur de l'équipe première qui vient d'accéder en R1. En dehors du foot, je suis agent de maîtrise territorial, responsable du service cadastre de la commune de Bonifacio en Corse du sud.

Quelle lecture faites-vous du football congolais actuel?

**Je ne peux l'apprécier avec objectivité, parce que je n'ai qu'une lucarne assez réduite à son évolution pour la simple raison que l'Île de la Corse où j'habite depuis plus de 20 ans est coupée de l'actualité sportive africaine, et les quelques infos que j'ai, proviennent d'Internet et des sites d'informations sportives.

Auriez-vous des suggestions à faire au football congolais?

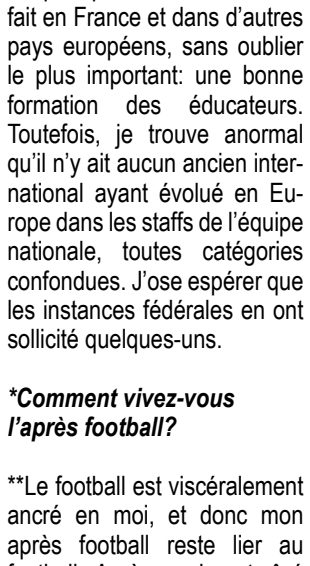

Edmond Ibayi

**En tant qu'éducateur, je me permettrais quand même d'évoquer *«la formation des jeunes»* comme élément moteur pour relancer le foot dans le pays. La fédération doit proposer aux clubs d'élites de créer dans leurs structures toutes les catégories des jeunes, allant des U17 aux U19. Ensuite, élaborer des calendriers pour certaines catégories et des plateaux pour les plus petits comme cela se fait en France et dans d'autres pays européens, sans oublier le plus important: une bonne formation des éducateurs. Toutefois, je trouve anormal qu'il n'y ait aucun ancien international ayant évolué en Europe dans les staffs de l'équipe nationale, toutes catégories confondues. J'ose espérer que les instances fédérales en ont sollicité quelques-uns.

Comment vivez-vous l'après football?

**Le football est viscéralement ancré en moi, et donc mon après football reste lier au football. Après avoir entraîné pendant plusieurs années des équipes seniors en Corse, de 2010 à 2012, j'ai été sollicité par un club professionnel d'Arabie Saoudite, Al Ahli Foot Club, pour entraîner les jeunes de la catégorie U19 (moins de 19 ans), avec à la clé un doublé coupe/championnat la première saison, ensuite une ½ finale et une 3e place la seconde. Cependant, je n'ai aucun contact avec les anciens footballeurs congolais vivant en France, pour la simple raison que le football nous impose une vie de nomade. J'ai, tout de même, réussi à retrouver Simplice Owomat sur les réseaux sociaux. Quant à la nouvelle génération évoluant actuellement en France et en Europe, je la suis de loin à travers la presse écrite et télévisuelle.

En quoi votre apport peut être utile au football Congolais?

**L'apport de tous peut être utile au football du pays, y compris la mienne. Mais, dites-moi, vous qui êtes sur place et suivez le football du pays au quotidien de par votre profession, combien d'anciens internationaux ayant évolué en Europe ont été sollicités pour apporter leur expérience ou contribuer à l'évolution de notre football? Donc, je ne pense pas que c'est aux anciens footeux de répondre à cette question mais plutôt aux hauts responsables de notre football (ministère et fédération). Est-il normal qu'à la fin de sa carrière, quand Jean-Jacques Ndomba est rentré au pays, il ne soit pas associé dans le staff de l'équipe nationale pour apporter son expérience? J'espère qu'il a été contacté par les instances fédérales mais je suis mal placé pour donner des affirmations.

Quels sont les plus grands souvenirs de votre carrière?

**Avec les Diables-Rouges : d'abord la médaille de bronze obtenue contre la France aux 1ers jeux de la Francophonie, au Maroc en juillet 1989. Ensuite, mon titre de meilleur buteur à la Coupe de l'UDEAC au Cameroun. En clubs : le 1er but de ma carrière avec V. Club Mokanda en 1ère division nationale contre l'Etoile du Congo au Stade de la Révolution (actuel Massamba-Débat), lors de la dernière journée du championnat saison 1984/1985 dont l'Inter club de BZV terminera Champion devant l'Etoile, suivi de la Coupe du Congo remportée avec CARA en 1985 en tant que capitaine; la Coupe du Gabon avec Pétrosport de Port Gentil en 1989.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

OMNISPORTS

Des JO sans spectateurs étrangers

Les organisateurs ont finalement tranché samedi 20 mars drernier: il n'y aura pas de spectateurs en provenance de l'étranger aux Jeux olympiques de Tokyo reprogrammés cet été. Du jamais-vu! Les risques sanitaires liés à la pandémie de Covid-19 ont été jugés trop importants.

COVID-19

La réponse à la pandémie doit être multilatérale, massive et solidaire; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent

A / Parce que la santé est un bien public mondial, la réponse à la pandémie de COVID-19 doit être globale, massive et solidaire; et l'accès aux vaccins équitable, universel et transparent.
Cette crise planétaire inédite nous place collectivement devant l'un des plus grands défis que nous avons à relever depuis des générations: celui de combattre ensemble, l'ennemi invisible qui, en quelques mois, a profondément bouleversé nos vies, nos sociétés ainsi que notre capacité de penser l'avenir.
C'est pourquoi, la réponse à cette crise se trouve dans la cohésion internationale, l'unité des Nations, et la solidarité des consciences. C'est le sens du message que porte la France. Oui, elle devra être solidaire; solidaire les uns envers les autres, car face à un tel défi, la solidarité n'est pas qu'une question d'efficacité collective. Elle est aussi une exigence morale qu'il nous appartient de traduire en actes.
La clef de sortie de cette pandémie réside fondamentalement dans le recours au multilatéralisme, c'est-à-dire l'action commune et concertée de tous les Etats concernés. Dans un monde globalisé et interconnecté, aucun pays, même les plus grands, ne pourra seul, vaincre la pandémie. Ne pas agir collectivement, sur tous les continents, c'est prendre le risque que le virus nous échappe et revienne encore plus fort.
Cette crise a conduit certains acteurs internationaux à favoriser leurs propres intérêts avant d'œuvrer en faveur en faveur d'une réponse coordonnée à la riposte. C'est évidemment regrettable.
Toutes les puissances doivent inscrire leurs actions dans le cadre multilatéral car il serait inopérant, contreproductif et immoral, au regard des enjeux de santé publique et de la pression sanitaire qui s'exerce à l'échelle de notre planète que la *«diplomatie vaccinale d'influence»* prenne le pas sur l'enjeu essentiel qu'est la protection des populations les plus vulnérables, comme ici en Afrique. Il en va de de l'esprit de responsabilité de la communauté internationale. La lutte contre la pandémie ne doit pas être en enjeu de puissance, mais un enjeu de santé et de coopération. La *«guerre des vaccins»* n'a pas sa place dans la réponse à cette crise multiforme.

B / Ce devoir de solidarité et cette exigence de recours à l'action multilatérale, que porte la France, se sont matérialisés dès avril 2020, avec l'initiative ACT-A (Access to COVID Tools) lancée conjointement par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Président de la République française et la Présidente de la Commission européenne. L'Accélérateur ACT s'articule autour d'une idée simple : garantir à tous un accès équitable et universel aux outils de lutte contre la COVID-19, qui s'inscrit dans une approche de *«Bien public mondial»*.
Inédite par son ambition, son format et sa rapidité de mise en œuvre, cette initiative *«ACT-A»* est tout de suite devenue le fer de lance de la riposte multilatérale à la pandémie, notamment à travers son mécanisme COVAX, qui constitue le pilier *«vaccin»* du programme ACT-A, qui comprend également les piliers *«tests diagnostiques»*, *«traitements»* et *«soutien aux systèmes de santé fragilisés par la pandémie»*.
Co-dirigée par l'OMS, la Facilité COVAX est l'initiative multilatérale la plus importante depuis l'Accord de Paris sur le Climat (2015). Elle vise à mutualiser les ressources de très nombreux pays en rassemblant 7,5 milliards de dollars pour financer 2 milliards de doses de vaccins, dont 1,3 milliards seront destinés aux 92 pays les plus fragiles. Pour le Congo, COVAX a ainsi confirmé la livraison d'un premier stock de 360.000 doses d'ici la fin du mois de mai.
Si cette initiative permet de garantir à tous l'accès aux vaccins, elle n'est cependant pas suffisante. Il faut aller beaucoup plus vite et beaucoup plus fort pour assurer une répartition mondialement équitable des vaccins.

François Barateau

Par ailleurs, la France a aussi exprimé sa solidarité internationale en ayant fermement soutenu l'initiative du G20 et du Club de Paris de suspension du service de la dette (ISSD) pour les pays les plus fragiles, comme le Congo qui en a bénéficié jusqu'au 31 décembre 2020, afin de lui permettre de libérer des ressources pour augmenter ses dépenses sociales, sanitaires ou économiques, en réponse à la crise. La fin initiale de la période de suspension a été prolongée jusqu'à fin juin 2021.
C/ Considérant que le traitement de la pandémie constitue un enjeu essentiel de santé publique mondiale et que le vaccin doit être équitablement réparti, le Président de la République française, Emmanuel MACRON a, le 19 février dernier, présenté aux membres du G7, après échange avec l'Union africaine, une initiative complémentaire.
Ce nouveau plan prône la mise en place de mécanismes de partage des vaccins, afin qu'une partie des doses disponibles et pré-réservées par les pays du G7 et de l'Union européenne puisse rapidement bénéficier à l'Afrique.
La France plaide pour que ces pays consacrent 4 à 5 % de leurs stocks de vaccins au continent africain, encore insuffisamment doté en vaccins.
Concrètement, le Président français a appelé les membres du G7 à donner rapidement 13 millions de doses, afin de vacciner prioritairement les 6,5 millions de soignants du continent africain, premier rempart contre la pandémie et permettre ainsi aux systèmes de santé de mieux résister.
Tout en s'inscrivant dans le cadre de la Facilité COVAX, la France entend porter cette nouvelle initiative au plus haut niveau pour permettre, dans de très courts délais, ce don de vaccins. Seule une victoire totale, incluant pleinement l'Afrique dans la riposte à la pandémie, permettra de venir à bout du covid-19. La France invite tous les pays qui le souhaitent, à s'associer à cette démarche à laquelle, la Chancelière allemande, Angela MERKEL et le Président sud-africain, Cyril RAMAPHOSA, ont déjà apporté leur total soutien.
Il faut également de se féliciter de l'arrivée dans les prochains mois de 270 millions de doses de vaccins commandées par l'Union africaine, dont l'expertise du CDC Afrique en matière de lutte contre les épidémies, mérite d'être saluée.

D/ Le Président Macron plaide aussi pour une accélération des transferts technologiques en vue de permettre la fabrication de vaccins sur le sol africain, en particulier là où des capacités peuvent exister, comme au Sénégal ou en Afrique du Sud.
L'idée est de créer des *«hubs»* de production pour l'ensemble du continent, afin de renforcer les capacités de riposte des pays d'Afrique face au Covid-19 et de réduire leur dépendance aux pays étrangers. IL paraît essentiel que l'Afrique soit dotée de tous les outils de lutte contre la pandémie. Les laboratoires pharmaceutiques devront également prendre part à cette initiative de transfert technologique, et en premier lieu en appliquant un principe de transparence et de régulation tarifaire. *«Il n'est pas acceptable que les laboratoires vendent aux pays africains des doses à des prix trois fois supérieur à ceux facturés en Europe»*.

E / S'il en était encore besoin, la pandémie de COVID-19 démontre, plus que jamais, que l'action collective doit primer sur l'égoïsme des enjeux d'influence et des considérations économiques.
Au-delà de l'exigence de solidarité, ne pas agir rapidement et massivement pourrait engendrer des conséquences encore plus graves pour les économies et les sociétés africaines, parfois déjà fragilisées. Sans une répartition mondiale équitable de ce vaccin, nous ne pourrons pas mettre un terme à la propagation du virus lui-même, ni atténuer les impacts sociétaux de cette crise sur les cinq continents.
Cet enjeu fondamental justifie de faire de la santé un bien public mondial, afin d'apporter une réponse multilatérale, massive et solidaire à la pandémie et d'assurer à tous un accès aux vaccins équitable, universel et transparent. Seule une approche collective peut répondre au défi auquel nous sommes tous confrontés./.

François BARATEAU
Ambassadeur de France auprès de la République du Congo

Sans patriotisme, comment gérer Hong Kong?

Quelques notes relatives à la décision sur le perfectionnement du système électoral de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong par l'Assemblée populaire nationale de Chine.

Le 11 mars, l'Assemblée populaire nationale (APN) de Chine a adopté à une large majorité la Décision sur le perfectionnement du système électoral de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, en mettant l'accent sur le principe de l'*«administration de Hong Kong par les patriotes»*. Cela constitue une autre initiative majeure prise par les Autorités centrales chinoises pour améliorer le système juridique et politique de Hong Kong suite à l'application de la *«Loi de la RAS de Hong Kong sur la sauvegarde de la sécurité nationale»*. La communauté internationale suit de près ce sujet d'importance pour la Chine et prête à confusion. En réponse, je voudrais clarifier des points clés de ce dossier.

1. Y a-t-il une démocratie à Hong Kong sous la domination coloniale britannique?

Pendant plus de 150 ans de la colonisation britannique, les Hongkongais ne jouissaient d'aucun droit de démocratie, même pas celui de protestation dans la rue. C'est surtout après le retour de Hong Kong que les Autorités centrales chinoises ont effectivement assuré les droits démocratiques et de libertés sans précédent des Hongkongais. Selon la Décision ci-dessus, un comité électoral sera établi à Hong Kong qui sera largement représentatif, conformément aux conditions locales réelles, et reflétera les intérêts globaux de la société, afin de mieux protéger le droit d'élire et d'être élu des résidents permanents de Hong Kong.
En regardant en arrière, la Chine et les pays africains dont le Congo ont tous des souvenirs douloureux de l'histoire de l'agression coloniale. À l'heure actuelle, l'Assemblée populaire nationale de Chine améliore le système électoral de la RAS de Hong Kong pour mieux protéger les droits démocratiques des Hongkongais et éliminer complètement les menaces restantes de la colonisation à Hong Kong. Je suis convaincu que les amis africains et les personnes perspicaces internationales appuieront pleinement ce mouvement juste.

Ma Fulin

2. Le perfectionnement du système électoral de Hong Kong est-il nécessaire ?

Non seulement nécessaire mais aussi urgent. Ces dernières années, l'actuel système électoral de Hong Kong a présenté des lacunes et des défauts manifestes, qui offrent un accès aisé aux fauteurs de troubles antichinois. Ces derniers prônent l'indépendance de Hong Kong, défient l'autorité centrale, font obstruction à l'administration du gouvernement de la RAS de Hong Kong et agissent de connivence avec des forces hostiles extérieures. Ces actes bouleversent gravement l'ordre constitutionnel et l'état de droit de Hong Kong, et remettent en cause la stabilité globale de la société hongkongaise. Les faits susmentionnés montrent un grand besoin pour les Autorités centrales de la Chine de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le système électoral de Hong Kong, éliminer les dangers latents et les risques institutionnels, et s'assurer que la pratique de la politique d'*«un pays, deux systèmes»* évolue dans le bon sens.

3-Est-ce que l'APN de Chine a le droit de perfectionner le système électoral de Hong Kong ?

Absolument oui. La question liée au système politique s'inscrit dans les attributions des Autorités centrales. Comme Hong Kong fait partie intégrante du territoire chinois, son système électoral est un système électoral local, la conception, le développement et le perfectionnement de celui-ci n'est rien d'autre qu'une affaire intérieure de la Chine.
Du point de vue de la Loi chinoise, comme le prévoit la Constitution de la Chine « le système adopté par une RAS doit être défini par l'APN à travers la loi », le perfectionnement du système électoral de la RAS de Hong Kong est parfaitement constitutionnel.
Du point de vue de l'usage international, la définition d'un système électoral local par l'État (les Autorités centrales) est une pratique commune aux États unitaires. Citons l'exemple du Royaume-Uni dont les systèmes électoraux ont été définis par les Autorités centrales britanniques et l'exemple de la France dont les systèmes électoraux ont été définis par le Parlement français. C'est aussi le cas pour de nombreux pays africains y compris le Congo. Pour le cas de la Chine qui est un État unitaire, il est tout à fait justifié et légitime que les Autorités centrales de la Chine aient perfectionné le système électoral de la RAS de Hong Kong.

4. Est-ce qu'il y a le bien-fondé sur le principe dit «administration de Hong Kong par les patriotes»?

Absolument. Déjà dans l'histoire, le Camarade DENG Xiaoping avait indiqué en 1984, que Hong Kong devrait être gouverné par les Hongkongais patriotiques. L'*«administration de Hong Kong par les patriotes»* est le noyau dur de la politique d'*«Un pays, deux systèmes»*. Comme une région d'administration spéciale de la République populaire de Chine, la gestion et la gouvernance doit être prises en mains par des patriotes.
Aucun pays du monde ne confierait la gouvernance d'une partie de son territoire à des personnes qui n'ont aucune loyauté envers la patrie et la nation, et qui se vantent et agissent pour la sécession de la patrie. Par exemple, les agents des services publics des États-Unis devraient prêter serment au drapeau national avant leur prise de fonction. Et selon la loi sur la prestation de serment du Royaume uni voté en 1868, tous les députés de la chambre des communes doivent prêter serment d'allégeance au roi.
Pour finir, j'aimerais citer une déclaration faite par le Conseiller d'État et Ministre des Affaires étrangères Wang Yi à l'occasion de la Conférence de presse de la 4ème session plénière de la 13ème Assemblée populaire nationale : Hong Kong est une région administrative spéciale de la Chine et fait partie de la République populaire de Chine. Comment peut-on espérer que quelqu'un aime vraiment Hong Kong s'il n'aime même pas sa patrie? Aimer Hong Kong et aimer la patrie s'inscrivent parfaitement dans la même ligne. Nous sommes déterminés à poursuivre la politique d'*«un pays, deux systèmes»*, le principe de l'*«administration de Hong Kong par les Hongkongais»* et d'*«un haut degré d'autonomie»*, et nous sommes convaincus d'assurer à Hong Kong un avenir encore plus radieux.

S.E.M. MA Fulin
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Chine en République du Congo

Stop aux discours haineux

Facebook interdit toute attaque contre une personne ou un groupe de personnes sur la base de certaines caractéristiques telles que leur appartenance ethnique, leur religion ou leur sexe

Vous pouvez nous aider à identifier et à rapidement retirer des discours haineux de la plateforme en les signalant.

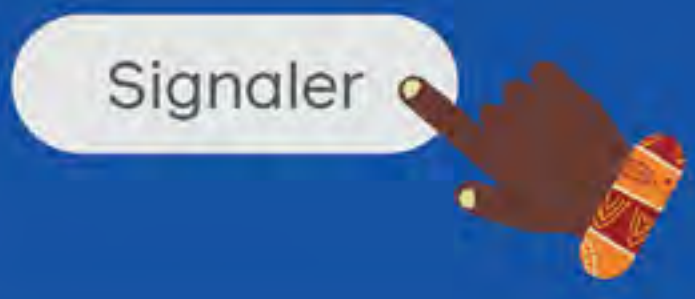

Cliquez ••• à côté du message que vous souhaitez marquer comme discours haineux.

Une fois que nous aurons examiné votre signalement et pris les mesures nécessaires, nous vous tiendrons informé en vous envoyant un message.

Vous pouvez en apprendre plus en visitant
facebook.com/communitystandards/hate_speech